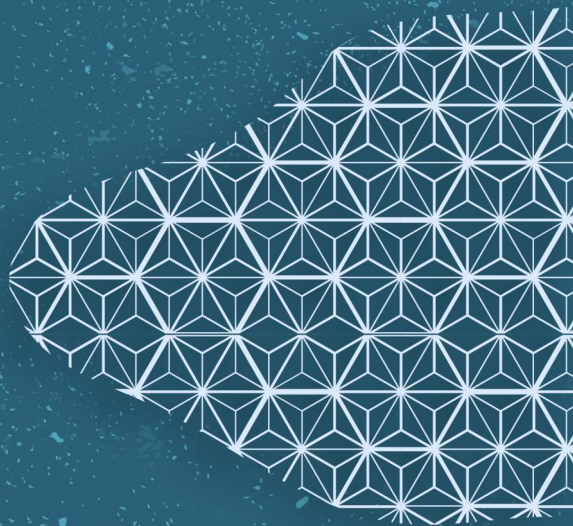
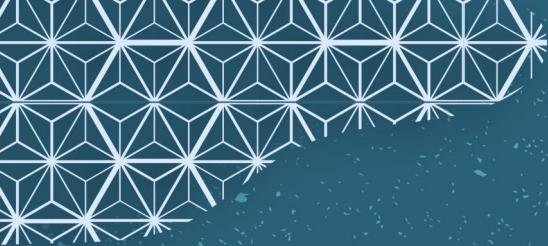




ACCOMPAGNER LES JEUNES ADULTES

ENJEUX, PROPOSITIONS & PERSPECTIVES
POUR LES TERRITOIRES RURAUX



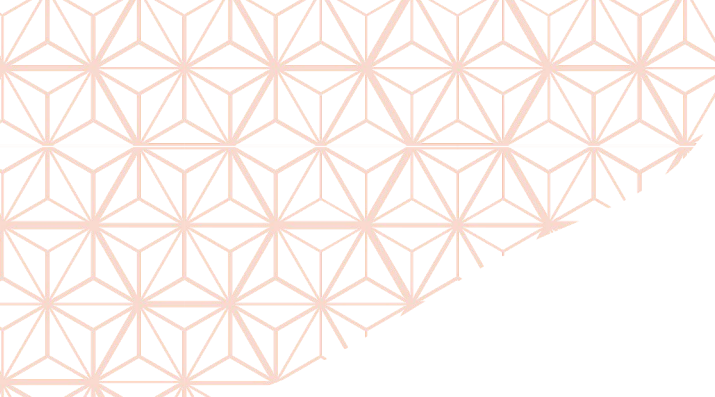
ACCOMPAGNER LES JEUNES ADULTES

ENJEUX,
PROPOSITIONS
& PERSPECTIVES
POUR LES
TERRITOIRES RURAUX

**UN OUVRAGE ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR
UN COLLECTIF D'ASSOCIATIONS
PARTENAIRES**

ADRETS
CIPRA France
CREFAD Auvergne
RECCCA
UFISC

Avril 2021



SOMMAIRE

4 PRÉAMBULE

10 1 - JEUNES ADULTES : LA TENTATION DE DÉFINIR

La jeunesse est une construction sociale, ce n'est pas une classe sociale
Définir et classer, un enjeu de pouvoir
Les jeunes ruraux : syndrome de la classe objet
Propositions

24 2 - RURAL : UNE SYMBOLIQUE FORTE, DES RÉALITÉS MULTIPLES

Vers un changement de nos représentations
Des mobilités nouvelles
Un modèle métropolitain à dépasser
Du territoire au milieu comme commun
Repenser la mobilité
Propositions

36 3 - ACCOMPAGNER LES JEUNES ADULTES EN RURALITÉ : POUR QUOI FAIRE ET COMMENT ?

Pourquoi "accompagner" la jeunesse en ruralité ?

Décrire les contours de l'accompagnement vers les jeunes adultes

La posture de l'accompagnement : accueillir et faire confiance

Renforcer la connaissance des besoins et susciter les envies

Accueillir les jeunes : lieux et espaces

Place à l'écoute active des jeunes

Aller vers les jeunes

Place à l'accompagnement dans les politiques publiques de l'accueil et de

l'attractivité et les politiques jeunesse

Propositions

58 4 - FACILITER LES INITIATIVES AU SERVICE DES TRAJECTOIRES ET DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Remplacer "installation" par "initiative"

Les initiatives, porteuses d'un nouveau modèle

Quelle place donner aux initiatives portées par les jeunes ?

Pour une autre approche de l'innovation

68 5 - CONDITIONS NÉCESSAIRES À L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES DES JEUNES

Repenser l'accompagnement des jeunes adultes par l'approche des droits humains

Des ressources garanties pour l'accompagnement et les jeunes accompagnés

L'accès aux services : un préalable à l'accueil et l'accompagnement des jeunes

78 6 - NOS 6 PRINCIPES ET PROPOSITIONS CLÉS POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES ADULTES ET LEURS INITIATIVES EN TERRITOIRES RURAUX

81 ABÉCÉDAIRE

Les premières occurrences de chaque mot apparaissent surlignées dans le texte.



PRÉAMBULE

Pourquoi le projet AJITeR ?

Les territoires ruraux sont aujourd'hui des espaces en mutation. De nouvelles manières de vivre, de travailler, d'habiter, d'échanger, de produire, de rêver et de se projeter s'y inventent.

Engagés dans des recompositions territoriales, socio-économiques et culturelles, ces espaces s'inscrivent dans de nouvelles logiques systémiques, de réseau, de transition écologique et sociale, de mise en capacité de leurs ressources. Les lectures qui en sont faites évoluent. On y perçoit, à rebours d'une représentation traditionnelle et figée opposant "rural" et "urbain", des territoires d'aventure et de liberté, empreints d'une relation renouvelée aux autres et à la nature ; des territoires contributifs, porteurs de sens et de sensible, voire de résistance, en particulier à l'aune de la crise sanitaire actuelle de la COVID-19.

La question du renouvellement des générations incite quant à elle à s'intéresser aux "jeunes adultes" qui participent de la société d'aujourd'hui et

de demain. Or, il semble y avoir un regain d'intérêt pour les territoires ruraux, chez des jeunes issus de la ruralité qui veulent pouvoir "vivre au pays" ou chez certains jeunes urbains, aux motivations diverses (aspiration à moins de précarité vécue dans les grands pôles urbains, volonté de renouer avec les espaces naturels, accès à des espaces de liberté et de créativité, etc.). Le collectif de professionnel·les à l'origine de la rédaction de ce livre blanc est bien entendu conscient que cette "catégorie" des jeunes adultes est hétérogène, que "définir" le·la jeune adulte serait réducteur, voire "enfermant". Et il n'est évidemment pas aisé de découper l'accompagnement des personnes selon une tranche définie, comme si une période de la vie ne dépendait pas de ce qui se passe avant ou s'arrêtait sans prendre en compte ce qui se passe après. Mais les premières années de l'âge adulte n'en restent pas moins marquées par des transitions et des constructions (terminer son cursus scolaire, disposer d'un logement autonome, trouver un travail, etc.), parfois synonymes de ruptures (subies ou choisies).

S'y intéresser amène à des questionnements : quels nouveaux imaginaires les jeunes adultes sont-ils en train de se construire ? Quelles sont leurs ambiguïtés et leurs difficultés ? À quel développement local appellent leurs trajectoires¹ ?

Autour d'un enjeu central, celui d'une meilleure prise en compte des jeunes adultes dans les territoires ruraux, trois axes de travail principaux ont été posés au préalable par les partenaires lors de la définition des objectifs d'AJITeR : penser l'emploi et la formation en termes de parcours, maintenir l'attractivité des territoires en développant l'accès aux services et favoriser le sentiment d'inclusion par la participation citoyenne. Ces axes étaient adossés à trois thématiques transversales : l'accès à la formation et à l'information, l'égalité femmes-hommes et le lien urbain-rural. Trois années se sont écoulées depuis que ces intentions ont été posées. L'approche que chacune a de ces questions a donc tout naturellement pu être par certains aspects confortée, tout comme elle a pu être enrichie voire bousculée à l'aune de nos travaux, de nos regards croisés, de nos échanges et collaborations en interne ou avec des interlocuteur·rice·s très divers.e.s. Autour des notions de gouvernance, de citoyenneté, de convivialité, de réciprocité, d'accompagnement, d'itinérance...

Concernant les espace-temps où se rencontrent et se relient ces différents enjeux...

Aussi, le présent ouvrage est le fruit d'une envie d'écrire collectivement à propos de l'accompagnement des jeunes adultes et de leurs initiatives en territoires ruraux, fort·es de trois ans de recul et d'un cheminement tant collectif qu'individuel sur la question. Il ne s'agit pas en revanche de compiler ici l'ensemble des résultats de nos travaux respectifs (auxquels vous pouvez accéder sur les sites internet - www.ajiter.fr et www.ajiterculture.org). Nous souhaitons plutôt raconter comment, à travers l'expérience AJITeR, nous avons su mettre en commun des constats, des principes de pensées et d'actions partagés, à partir de notre diversité, comme à travers la particularité de notre regard associatif. En effet, les partenaires de la démarche AJITeR sont divers. Mais nous nous accordons sur un point fondamental : il existe de la diversité, de la multiplicité et de la complexité tant au sein des territoires ruraux que parmi les personnes et les structures que nous accompagnons. Agir en direction de la jeunesse nécessite de prendre en compte cette complexité :

- En s'inscrivant dans des dynamiques de **coopération décloisonnées** : jeunesse, culture, environnement, social, insertion, agriculture, santé, formation, éducation, artisanat... ;

1 - Sur les jeunes ruraux :

Coquard B., *Que sait-on des jeunes ruraux ?*

Revue de littérature, rapport d'étude, INJEP, mars 2015.

<https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/rapport-2015-03.pdf>

Fiche repère *Qui sont les jeunes ruraux ?*

Caractéristiques sociodémographiques, INJEP, juin 2019

http://injep.fr/wp-content/uploads/2019/06/FR45_jeunes_ruraux.pdf

La Place des jeunes dans les territoires ruraux.

Rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE), janvier 2017

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/place-des-jeunes-dans-les-territoires-ruraux>

Aux origines du projet AJITeR

Le projet AJITeR/Faciliter l'Accueil des Jeunes Adultes et de leurs Initiatives dans les Territoires Ruraux² a été porté par cinq partenaires, pendant trois ans (2018-2021), dans le cadre du dispositif « Mobilisation collective pour le développement rural » (MCDR) lancé par le Réseau rural national (RRN).

Il s'agit d'un consortium d'organisations dont les cœurs de missions intègrent naturellement la question de la jeunesse sans pour autant que celle-ci constitue une thématique centrale ou à part. Cette mention préalable est essentielle pour appréhender notre positionnement et éclairer le lecteur sur nos analyses. Nous nous sommes offert l'opportunité de contribuer à la réflexion sur l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives en territoires ruraux à travers ce regard croisé. Il est ancré dans la transversalité et la complémentarité de nos champs d'expertise : le développement des services au public (ADRETS), le développement durable et la protection du massif alpin (CIPRA France), l'éducation populaire et la formation (CREFAD), les arts et la culture (UFISC et RECCA). Le projet AJITeR est pour nous l'occasion de croiser nos champs habituels de compétences par cette approche thématique de la jeunesse des territoires ruraux. Ainsi, les réflexions, analyses et préconisations adressés ici sont le fruit d'une vision non "spécialiste", non "partisane" et non "institutionnelle".

- En renforçant l'autonomie des jeunes adultes, en s'appuyant sur leurs ressources et compétences propres, leurs **capabilités**, - dans le respect de leurs singularités ;
- En évitant toute forme de catégorisation et de binarisme, qu'il s'agisse d'individus (genrisme) ou de **milieu** (opposition rural / urbain).

Cela requiert de réfléchir en termes de processus dynamique et d'apporter des réponses collectives, bonifiées par une structuration en réseaux (ou plutôt en rhizomes) aux échelles variées (territoriales et nationales, sectorielles et intersectorielles). Il faut pour cela se donner les moyens tant "d'accueillir" les jeunes adultes et leurs initiatives au sein d'espaces adaptés, c'est à dire ouverts à tou·te·s, protéiformes et non normatifs que "d'aller vers" eux·elles à travers une dynamique d'itinérance sur les territoires y compris les plus reculés ou enclavés. Cela requiert enfin une acceptation au sens strict du droit de chacun à l'expérimentation (offrir du temps, laisser leur place au doute et à l'erreur...), à travers notamment un accès inconditionnel à :

- des espaces ;
- des moyens ;
- des ressources ;
- des personnes.

La rédaction du présent livre blanc a donc été pensée et conçue comme une

contribution collective invitant à interroger les quatre grandes notions qui traversent la thématique générale d'AJITeR :

LA JEUNESSE

Peut-on et doit-on définir la jeunesse ? Avec quelles intentions ? Comment appréhender sa diversité, sa complexité, ses interrogations, ses doutes, ses envies ?

LE RURAL

Il n'existe pas une mais des ruralités. Que peut-on entendre aujourd'hui derrière le terme "rural", au-delà des symboliques et imaginaires habituels ? Comment dépasser la vision binaire et simplificatrice rural / urbain ? Au-delà d'une approche restreinte à la logique d'attractivité, comment soutenir l'activation des ressources des personnes et des territoires dans une optique de développement durable ?

L'ACCOMPAGNEMENT

Pourquoi accompagner la jeunesse en ruralité ? Quelle posture de l'accompagnement ? Comment mieux identifier les besoins ? Comment susciter les envies ? Quels lieux et espaces-temps de l'accompagnement, quel-le-s ressources et dispositifs ? Quelle place pour l'accompagnement dans les politiques publiques, notamment dédiées à la jeunesse ?

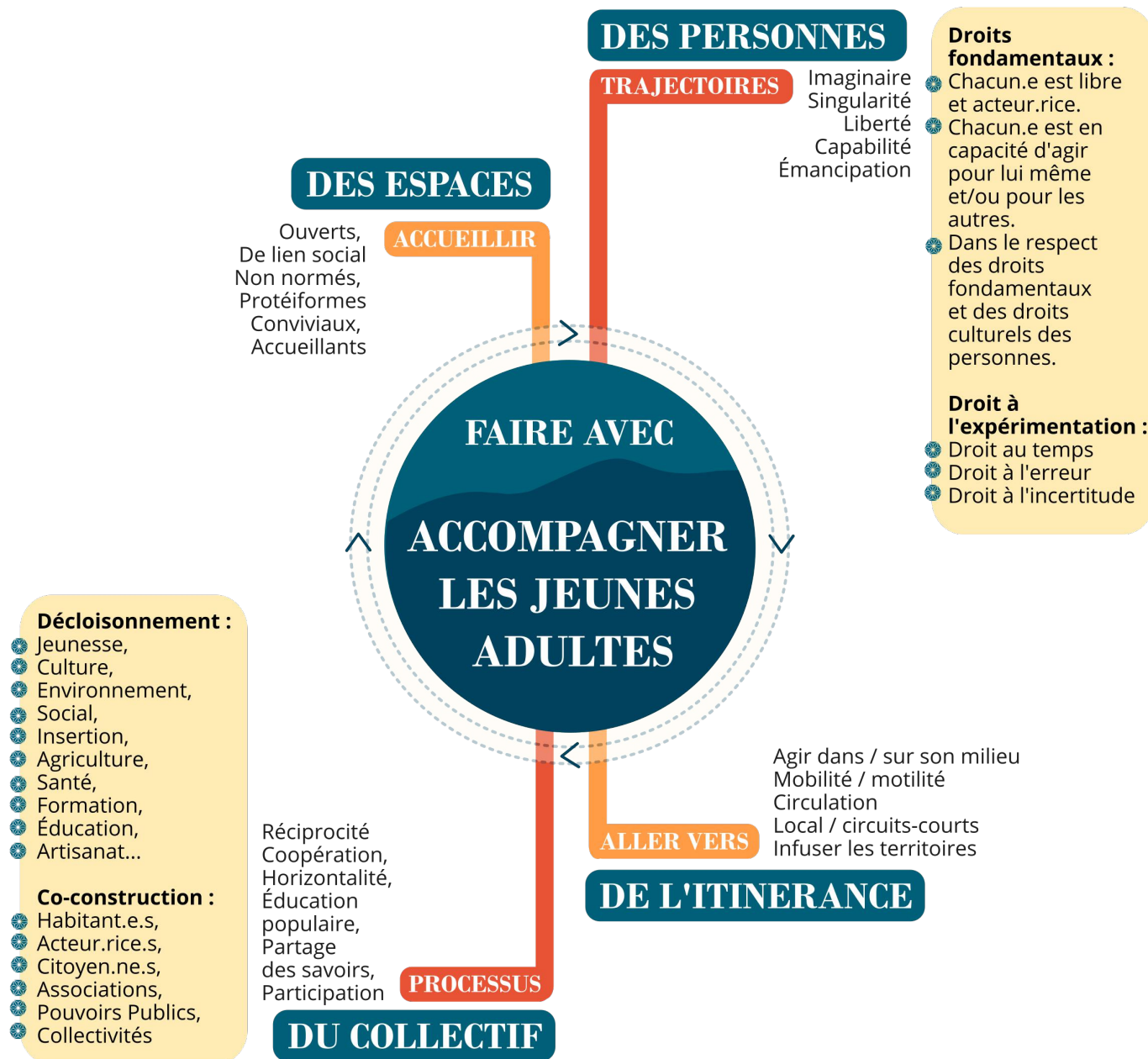
LES INITIATIVES

Quelle(s) démarche(s) individuelle(s) et / ou collective(s) se cache(nt) derrière la notion d'initiative(s) ? Faut-il et comment lutter contre l'injonction à l'innovation ? Quelle place donner aux initiatives portées par les jeunes ? Comment favoriser et valoriser leurs engagements ? Des initiatives porteuses d'un nouveau modèle ?

Ces écrits communs seront par ailleurs illustrés ou complétés, voire questionnés, à travers des focus sous forme de contributions spécifiques de chacun des partenaires du groupement AJITeR et de témoignages de jeunes, d'acteur-ric-e-s et de structures de champs divers récoltés tout au long du processus AJITeR.

Il appartiendra au lecteur de s'en emparer à son tour et de confronter les différents éléments identifiés et les propositions que nous portons avec sa propre expérience. En effet, nous souhaitons que ce livret soit une impulsion supplémentaire pour mettre en débat ce sujet au sein des différentes organisations et des territoires ruraux. N'hésitez pas à le découper, le triturer, et surtout à nous en faire des retours (contacts en fin d'ouvrage).

Nous tenterons enfin ci-dessous, et avant de s'engager plus avant dans les propos, de dresser une carte mentale des concepts qui seront traversés tout au long du développement.



Jeunes adultes : la tentation de définir

LA JEUNESSE EST UNE CONSTRUCTION SOCIALE, CE N'EST PAS UNE CLASSE SOCIALE

**Quand on parle de jeunesse, nous
pouvons avoir l'envie (plus que le
besoin) de définir une catégorie.**

De nombreuses études ont travaillé sur le sujet et les institutions indiquent chacune des bornes liées à l'âge. Ce sera différent selon la Commission européenne, le Forum français de la jeunesse, la Chambre d'agriculture, la mission locale.

D'autres insistent sur des processus, des étapes pour caractériser la jeunesse : mise à distance de la sphère parentale, fin d'études, première expérience professionnelle, acquisition de revenus,

période de transition et de construction. Enfin, des problématiques et des qualificatifs arrivent : instable, précaire, dangereuse, créative, libre, en quête de sens, de place, avec des problèmes de déplacements, d'accès aux revenus, d'isolement, des spécificités sociales, de genre et territoriales.

Notre point d'entrée, en tant qu'association d'éducation populaire, ce sont les envies et projets des jeunes. Or, en matière d'accompagnement, nous (accompagnateur·rice·s) n'avons pas

CHAPITRE 1

besoin de caractériser les personnes en amont et il semble contre productif de tenter de définir (une catégorie, un projet, une personne) car l'objet est de questionner tout au long du processus d'accompagnement.

DÉFINIR ET CLASSER, UN ENJEU DE POUVOIR

« Les classifications par âge (mais aussi par sexe ou, bien sûr, par classe...) reviennent toujours à imposer des limites et à produire un ordre auquel chacun-e doit se tenir, dans lequel chacun-e doit se tenir à sa place. »³

Définir, c'est selon le CNRTL⁴, « caractériser un individu donné, établir avec précision, déterminer, formuler de manière brève et précise. C'est définir exactement la nature, la portée ou la signification de quelque chose. »

Définir, c'est risquer à la fois de réduire et de figer, donc d'exclure. La description emmène, il nous semble, davantage d'utilité pour expliquer de manière détaillée quelque chose.

En matière d'accompagnement, nous avons besoin que les idées, les projets, les doutes puissent s'exprimer. Proposer une forme, un cadre pour cheminer n'est pas contrôler. Il semble nécessaire de laisser de la place car si on se met à la place des jeunes, où est la leur ?

Ne pas définir, c'est aussi avoir conscience de nos représentations, ne pas présupposer de besoins, de désirs liés à des caractéristiques et laisser la place à l'expression singulière et au changement. C'est reconnaître la capacité de chacun-e à le faire pour lui-elle-même, mieux qu'un-e autre.

LES JEUNES RURAUX : SYNDROME DE LA CLASSE OBJET

A la tentation de définir les jeunes adultes, nous pouvons aussi opposer la manière dont la société a construit sa vision des jeunes ruraux. Il est pointé par Benoît Coquard⁵ que jusqu'alors peu visibles dans les médias, la production culturelle et les institutions politiques, les jeunes ruraux se sont fait dépossédés de leur représentation, de leur image. Car en effet, ceux-celles qui produisent les représentations du monde social le font depuis la ville où ils habitent, ce qui peut s'expliquer que les recherches et discours en sciences sociales sont produites par une élite universitaire souvent urbano-centrée.

Les jeunes ruraux peuvent donc relever de ce que Bourdieu⁶ appelait une « *classe objet* [...] parlée plus qu'elle ne parle », au sens où il-elle-s n'auraient pas la maîtrise de

3 - Bourdieu P., « Une classe objet », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 17-18, novembre 1977, p. 2-5.

4 - Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

5 - Coquard, B. 2015. Rapport d'études INIEP : Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature. Rapports d'études.

6 - Pierre Bourdieu Entretien avec Anne Marie Métaillé, paru dans Les jeunes et le premier emploi, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530. Repris in Questions de sociologie, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp. 143-154

leur « image sociale », entendue comme « la production sociale des discours, de symboles figurants les groupes et les territoires, une logique de la “publicité” – au sens de rendre public. »

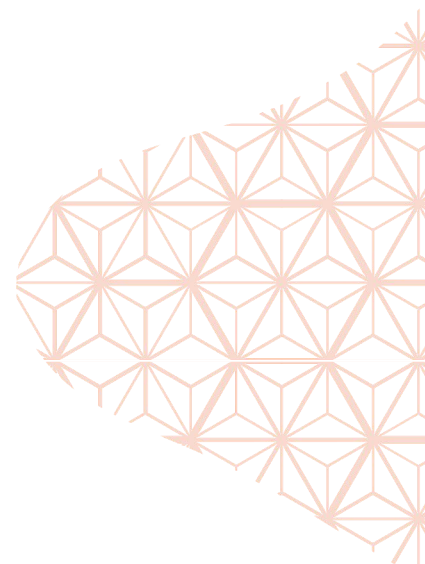
Le dernier Transrural initiatives⁷ se saisit de cet enjeu et lance un appel : la prise en main par les jeunes eux-mêmes des médias, et pour les médias de favoriser l'implication des jeunes dans la fabrication de l'information, "ça presse". Il apparaît urgent de permettre que les jeunes soient producteur·rice·s de l'information et construisent leurs propres représentations. Vers un reflet plus diverse, plus positif, et surtout juste, des images qui les représentent, véhiculent leur statut de citoyen à part entière au regard d'une société qui parfois les stigmatise, au même titre que leurs homologues urbain·e·s "jeunes des cités".

Relever ce phénomène sociologique, ou plutôt ce syndrome de la sociologie et de la société, peut aider à comprendre les ressorts profonds de l'appel grandissant à définir toujours plus les jeunes ruraux, et même les jeunes tout courts. Prendre conscience de cet état de fait conforte notre posture à résister à l'injonction de définir "jeunes ruraux", comme "jeunes adultes". Cela nous amène à saisir le rôle que nous aurions à partager cette prise de conscience, et à faciliter au-delà du pouvoir d'agir, le pouvoir de dire, des

jeunes. S'extraire de la volonté de définir les jeunes pour eux-mêmes sera d'autant plus important dans une société où les médias sont les vecteurs essentiels de la construction des discours politiques à l'ère numérique, et où les images feraient office de représentation irréversible de la personne intime, privée comme publique, à l'heure des réseaux sociaux et de l'information virale.

Enfin, cette prise de conscience nous conforte dans notre choix de mettre en avant dans le présent recueil, des témoignages lus et entendus de jeunes, de jeunes qui restent, qui partent, qui reviennent ou qui découvrent le milieu rural. Les lire sans filtres, essayer de comprendre leur vision à travers leurs mots, leur accorder une place, une juste place, jusque dans cet écrit, comme une tentative d'appliquer par nous-même ce qui pourrait constituer un horizon souhaitable d'espaces de libre expression.

7 - Transrural initiatives
n° 483, Rapprocher
médias et jeunes ruraux,
ça presse !
Déc 2020-janvier 2021





Les personnes sont diverses !

Lorsque l'on parle de populations, de communautés, et même de personnes, il est important d'être conscient de la façon dont notre société réfléchit la binarité. C'est une façon de penser très humaine que de généraliser et de classer ce que l'on voit, entend, connaît. D'où le principe de binarité qui régit notre société. Jeunes et vieux, ruraux et citadins, hommes et femmes, bien et mal, vie et mort etc, la liste est infinie. Cependant, la réalité n'est pas aussi classée, aussi séparée. Plutôt que du noir et du blanc, on pourrait définir la réalité de notre monde comme un spectre, un nuancier de gris.

L'exemple qui se trouve être le plus parlant pour nous est celui de la binarité homme/femme, puisque celle-ci est actuellement sujet à débat suite à un concept encore très... neuf et peu discuté en France : l'identité de genre. La réalité dans ce domaine est la suivante : le genre n'est qu'une construction sociale et n'a pas de fondements biologiques, d'où la différence profonde entre genre et sexe. Le genre est un moyen d'identification dans la société, et en partant de là, on arrive à la notion de non-binarité. En terme d'identité de genre, la non-binarité s'exprime par le fait de s'identifier en dehors de la binarité homme/femme. Une personne non-binaire ne s'identifiera ni comme un homme, ni comme une femme. Cela ne signifie pas forcément que cette personne est "un peu des deux", mais plutôt que la binarité homme/femme que la société semble généralement

imposer (notamment en France, par le langage) ne correspond pas à son identité, à la façon dont iel se perçoit. Il est d'ailleurs intéressant de noter que, dans ce domaine particulier, la langue française impose une certaine binarité de genre, et pose donc quelques difficultés, puisqu'elle n'est pourvue d'aucun genre neutre, et qu'au-delà de ça, chaque objet (abstrait ou physique), être vivant et même concept (abstrait ou physique) est classé selon la binarité de genre.

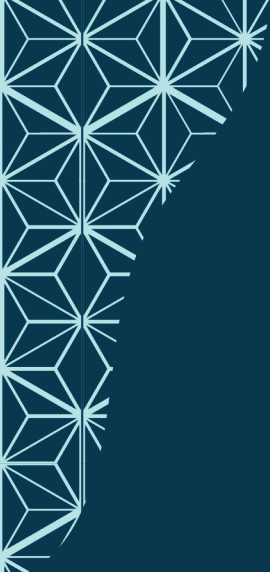
Mais ce principe de non-binarité peut également s'appliquer à d'autres domaines : quand on parle de jeunes, on en parle souvent par opposition aux personnes âgées, mais la limite n'étant pas claire, peut-on réellement décrire notre réalité avec cette opposition duale ? Lorsque tout n'est pas noir ou blanc, lorsque tout ne rentre pas dans les cases que la société a formées, on peut éventuellement parler d'exception. Mais le concept même d'exception (le mot exception est formé avec le préfixe "ex-" qui signifie "extérieur à" en latin) implique une distance par rapport aux normes, et donc une certaine ouverture par rapport à ces normes, par rapport au concept binaire. Quand on parle de la binarité rural/urbain, qu'en est-il alors des zones péri-urbaines ?

Avec ces exemples, on peut alors se rendre compte du caractère complexe de la société dans laquelle nous vivons, et il serait judicieux de prendre en compte cette complexité quand nous l'étudions ou l'observons.

Enfin, par extension, il serait bienvenu d'embrasser toute la diversité des personnes, ou toutes les personnes dans leur diversité : dans nos imaginaires, à travers nos représentations conscientes ou non, et de manière pratique, jusque dans nos propositions d'accompagnement vers les jeunes, comme nous l'aborderons plus loin dans ce livret.

Par Alexy





La Caravane des Possibles

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES DES JEUNES EN MILIEU RURAL, TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS À LA CARAVANE DES POSSIBLES 2019 ET 2020

Nous sommes le 22 juillet 2020, la Caravane des Possibles se termine. Elle s'est trimbalée son lot de doutes, de questionnements, de recherches de sens et d'équilibre, ses hésitations, ses assurances aussi. Huit jeunes embarqués dans une aventure collective, huit jeunes éloignés avec leurs projets, en errance, en itinérance. Huit portraits d'une jeunesse qui s'engage pour formaliser une idée, aboutir à la concrétisation d'un rêve. Loin des utopies que les adultes leur attribuent volontiers, ces jeunes sont sur Terre, les deux pieds dessus. Surmonter les difficultés du collectif, organiser les consensus, promouvoir l'entraide et la mettre en œuvre... Exigence éthique pour les structures qui accompagnent qui forment, une posture interculturelle pour les formatrices et les formateurs. Être accompagnés pour faire des pas et avancer, et reculer... les chemins s'entrecroisent, se mêlent et se séparent. Voici un bout de leurs histoires qu'ils souhaitent avec vous partager (textes écrits par les participants, consigne à la 3ème personne) :

Elies

Elies est un jeune homme qui envisageait de poursuivre ses études après l'obtention de son baccalauréat Economique et Sociale mais il fut surpris par tous

les aléas rencontrés lors de son insertion dans le monde professionnel. Entre déceptions, rebondissements, et gamberge, Elies se trouvait un peu perdu dans sa vie, et quoi de pire qu'une routine où l'on ne fait rien de ses journées ? Ayant décidé d'arrêter

ses études de droit, lui qui se trouvait à la fac à défaut d'être ailleurs, Elies se mit rapidement à chercher une autre occupation pour rester actif car il déteste ne rien faire et ne pas se sentir utile. Fils d'un père artisan plombier, on lui inculqua très jeune la valeur du



travail. Elies nous raconte que même petit, il accompagnait son père lors de ses interventions. Il découvrit la Caravane des possibles lors de ses recherches professionnelles. Et s'est dit que quitte à ne rien faire, autant découvrir de nouvelles choses ! Son projet de base ? Favoriser la pratique sportive dans son quartier. Mais le Coronavirus et le confinement rendirent la mise en œuvre de son projet sportif compliquée. C'est alors qu'il passa tout son temps libre pendant le confinement au profit de l'entreprise de son père. C'est là qu'Elies commença sérieusement à s'intéresser au métier qu'est la plomberie. La reprise progressive et la fin du confinement annoncèrent la reprise du service civique notamment la préparation d'une itinérance d'une semaine avec les autres membres de la caravane, qui étaient d'ailleurs très sympas ! Il y a tout de suite eu une alchimie entre eux, ce qui forgea une équipe solidaire, avec une belle cohésion de groupe. La préparation d'itinérance se fit sur différentes sessions à Chilhac, Egliseneuve des Liards et St Bonnet

Le Courreau, ces temps ont également servis de formation (entraînement mental, formation par rapport au budget et au financement de projet). Ces sessions lui ont permis de s'évader un peu de sa ville où se situe sa zone de confort. Une première pour Elies qui ne s'est jamais aventuré sans sa famille dans des endroits "loin" de sa ville, mais comme on dit "il y a un début à tout". Lors de l'itinérance, il découvrit les projets et intérêts des camarades de son groupe, ce qui lui a aussi apporté son propre projet personnel. Pour sa part, il alla visiter le Musée du BTP à Moulins pour consolider son envie de démarrer une formation plomberie pour son après-caravane. Pour ce qui est du point sportif, il a commencé à animer des cours de musculation au sein de l'association SINGA. Grâce à ce service civique, ce jeune a pu s'épanouir dans sa passion qu'est le sport, rencontrer des personnes qui l'ont aiguillé dans ses choix d'avenir et se libérer de la peur d'effectuer des déplacements loin de son domicile et de sa

famille. A la rentrée de septembre, Elies va préparer un diplôme en tant qu'installateur sanitaire en alternance au sein de l'entreprise familiale.

Lorie

Expérimenter, découvrir Lorie se pose beaucoup de questions sur ce qui l'anime, qui la passionne, elle a besoin d'expérimenter, de découvrir, de parler, de toucher des matériaux et métiers différents. Elle ne sait pas ce que l'avenir lui réserve et elle essaye de retracer son chemin parcouru auparavant, elle voudrait pouvoir tout faire en même temps, elle veut être épanouie dans ce qu'elle fait et voudrait pouvoir le retranscrire à d'autre afin de montrer que tout est possible et que l'on peut essayer, si l'on s'en donne le courage, de faire tout et n'importe quoi, même si l'on pense que c'est impossible, mais pour tout cela elle a besoin de réfléchir et de se poser les bonnes questions pour pouvoir continuer son projet. La caravane lui a permis de se

rendre compte que le collectif l'a beaucoup aidée sur sa personnalité et sur le fait de s'exprimer sur elle même et aux autres, ça lui a permis également d'avoir de nouvelles questions en tête et de découvrir un peu plus qui elle est et qu'est ce qu'elle veut plus tard mais c'est toujours en suspens car les questions n'ont pas encore de réponses.

Lili

« Lil'irresponsabilité, Lil'idéalisation, Lil'illumination, Lili... popotame, Lili bellule ! »
Lili reconnaît son goût pour questionner l'identité (...Lilidentité). Comment et jusqu'à quelles limites peut-elle se laisser définir par l'autre ? Quels intérêts peut-elle y trouver ? Elle a voyagé pour vivre ailleurs et continue depuis à développer sa pluri-personnalité. Elle apprend à aimer ses doutes, à guérir ses perturbations émotionnelles, à se découvrir, à aimer ne pas savoir.
« Piti piti zwazo fè ni », apprend-elle à dire en Haïti. Et petit à petit,

Lili assume son intérêt à accompagner l'autre dans ces questionnements, à croire que ce qui la fait vibrer (pétiller dedans) a une légitimité.

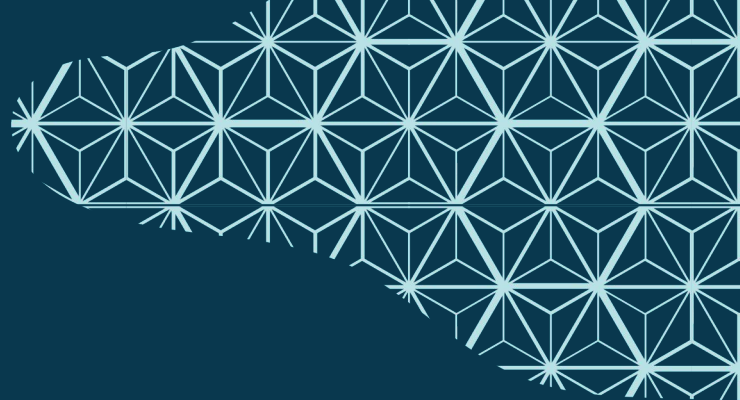
Bryan

*Mes attentes :
« Je voulais voir ce qui se fait ailleurs : en milieu rural et en milieu associatif pour mon développement personnel. Mes attentes envers le groupe était d'avoir un bon état d'esprit, de travailler ensemble pour un but commun. J'espérais avoir des responsabilités individuellement et en groupe pour enrichir mon expérience professionnelle. Je ne voulais pas qu'on ait quelqu'un au dessus de nous nous disant quoi faire quand et comment, nous sommes des jeunes néanmoins des adultes donc j'attendais une certaine confiance.*

*Les contraintes :
Nous n'avons pas choisi le groupe et nous ne nous connaissions pas avant le début de la caravane. Nous avons un budget pour l'hébergement et la restauration*

largement suffisant, mais qu'il fallait surveiller car le financement par l'Europe de cette formation fonctionne en remboursement par rapport au budget prévisionnel donc nous-même ou le CREFAD devait avancer l'argent pour chaque dépense. Un certain nombre de kilomètres était remboursé donc nous avons dû minimiser les déplacements, les horaires de travail, les examens et autres impératifs sont des contraintes avec lesquelles nous avons dû faire depuis le tout début de la préparation à la fin de l'itinérance.

Avant la Caravane je cherchais depuis quelques mois un service civique pour découvrir le milieu associatif, j'ai répondu à plusieurs offres de missions sur le site internet du service civique. Le premier entretien que j'obtiens en janvier 2019 celui pour la Caravane des Possibles à lieu à l'Estran locaux inter-associatifs où 11 associations dont le CREFAD se partagent des bureaux, pour mon premier contact avec le milieu associatif j'avais atterri au bon endroit. Premiers jours au CREFAD et première session de formation



sur trois jours, 20 jeunes en service civique réunis pour une formation sur le thème "porter un projet", j'y suis allé sans trop savoir où je mettais les pieds. J'étais complètement étranger à l'éducation populaire et aux méthodes de formation du CREFAD, en plus je n'ai pas l'habitude de ces formations de groupe. Peu de choses me mettent plus mal à l'aise que de prendre la parole dans un groupe que je ne connais pas, cela faisait partie de mes objectifs personnels, de travailler sur moi-même à ce niveau. De février à mai il y a eu 5 sessions de formations, hormis la première qui eut lieu à Clermont et qui regroupait d'autres personnes, toutes les autres étaient exclusivement pour la caravane et elles avaient lieu en milieu rural. Les formations se déroulaient sur deux trois ou quatre jours nous étions logés dans des gîtes de groupes, nous vivions ensemble, nous partagions des chambres, nous préparions nos repas en commun avec un budget commun, je pense que cela nous a responsabilisé dès le départ, puis nous étions dans un lieu neutre je

pense que ça a pu lisser les différences de chacun et peut-être que ça a favorisé à tolérer les personnalités. Le fait de se retrouver à la campagne, dans des gîtes plutôt isolés, entre nous pendant quelques jours permet de se couper un peu du reste et de travailler dans de bonnes conditions.

Grâce au statut de service civique d'initiative j'ai bénéficié d'une grande liberté.

Mon projet avant la caravane : les origines de mon projet viennent d'une période de ma vie (2015-2016) où je n'avais pas grand chose, aucun revenu, je dépendais de ma famille. J'avais très peu d'interactions sociales et je n'avais aucune envie d'avoir un rôle dans la société de consommation. Les emplois qui m'intéressaient ne voulaient pas de moi car je n'avais ni diplôme ni expériences puis ils ne m'intéressaient pas tant que ça de toute façon, je ne me voyais pas

travailler toute ma vie en attendant la retraite. Alors je pensais à un mode de vie qui me permettrait de me nourrir, de me loger au minimum, sans avoir à rentrer dans un tas de cases (assurances, loyer, salaire impôt,...), à l'époque ces cases m'angoissaient beaucoup.

Par le CREFAD Auvergne



Les instances jeunesses et leur objet

LES ORGANISATIONS DE JEUNES, UN CADRE D'ÉMANCIPATION, D'EXPERTISE ET D'EXPRESSION

Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ), créé en 2012, est le porte-parole en France des organisations gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans. Il rassemble des structures variées : associations, mouvements de jeunesse politiques, syndicats lycéens et étudiants, mutuelles... Par-delà leurs divergences, ces organisations sont convaincues que la jeunesse a une voix singulière au sein de notre société. Le FFJ est un espace de représentation des jeunes par eux-mêmes au niveau national mais également d'échange et de travail. Il se mobilise notamment sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société et s'implique dans la définition des politiques publiques.

Au-delà de cette présentation normée, le FFJ a une double mission. D'une part, organiser un plaidoyer sur les questions de jeunesse auprès des institutions. D'autre part, le renforcement des dynamiques associatives des mouvements de jeunes en soutenant leur structuration. Ce soutien passe par une visibilité auprès des pouvoirs publics, la création de liens avec d'autres Organisations de Jeunes (OJ) et la possibilité d'accéder à des formations. De plus, cette structuration permet l'embauche de jeunes salarié·e·s au sein de ces OJ.

Les élu·e·s et bénévoles des membres du FFJ bénéficient des échanges menés au sein du réseau, c'est-à-dire une connaissance de l'actualité des politiques publiques, des appels à projets et autres productions sur la thématique jeunesse. Le FFJ facilite également la montée en compétences via la proposition de formations et d'accompagnements par d'autres

organisations, mais aussi par une pratique démocratique interne favorisant l'expression de toutes et tous par des décisions souvent prises au consensus.

Les salarié·e·s du FFJ et des OJ vont également profiter de cette dynamique ayant trait à la montée en compétences. Le FFJ, comme de nombreuses OJ, est attaché à conserver une équipe salariée jeune, parfois junior. L'expérience au sein du FFJ va être importante dans les parcours militants et professionnels, car elle va permettre d'acquérir des codes, des méthodes et des connaissances fines sur la mobilisation sociale et l'auto-organisation. Pour les salarié·e·s n'étant pas issus du monde militant, c'est l'occasion de constater la capacité des jeunes à porter des structures, être en responsabilité et construire des échanges tant avec leurs pairs qu'avec des institutions. Ce constat peut pousser à s'investir dans un **engagement** militant.

LES ORGANISATIONS DE JEUNES : SPÉCIFICITÉS ET PARCOURS DE VIE

Les OJ sont des structures (associations, mouvements partisans de jeunesse, organisations étudiantes, syndicats...) animées et gérées par des jeunes. Selon le FFJ, les caractéristiques des organisations de jeunes sont : « *une gouvernance de moins de 30 ans en moyenne* », « *rassembler des jeunes aux profils très divers* », des expériences enrichissantes sur le plan personnel et professionnel basées sur l'engagement personnel. Elles disposent de peu de salarié·e·s et connaissent un fort taux de turn-over, ce qui conduit à la prise de responsabilité rapide pour les jeunes engagé·e·s.

Le FFJ permet l'échange entre des jeunes de différents milieux. Même s'il existe une certaine homogénéité quant à l'origine sociale des jeunes qui s'engagent, iels ne le font pas pour les mêmes raisons et n'ont pas les mêmes façons de se mobiliser et faire entendre leur voix. Pour sa part, le FFJ a une composante plus diversifiée, ses représentant·e·s ayant des origines et des parcours de vie différents donc représentants d'une certaine diversité de la jeunesse française. Cela est renforcé par la présence de nombreuses associations dont la présidence est occupée par des femmes, fait classique dans les OJ mais minoritaire dans le monde associatif.

Les échanges entre ces OJ, permettent de mieux comprendre les dynamiques militantes des territoires, leurs diversités et la multiplicité d'approches d'un même problème. Lors de ces échanges les points de vue peuvent parfois être divergents, car le FFJ regroupe des OJ aux

orientations parfois très éloignées entre elles. Le travail au sein du FFJ ne cherche pas à rapprocher et lisser ces points de vue mais à concevoir quels sont les points d'équilibre, de consensus. Car si le plaidoyer se faisait au nom du FFJ cela n'empêche pas chaque OJ d'avoir son propre positionnement. En revanche ces échanges permettent une certaine altérité en s'acculturant aux points de vue des autres OJ et en écoutant les réflexions mener à ces positions.

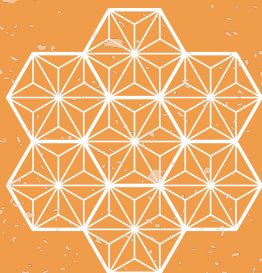
Les OJ sont des espaces appropriables où faire des premières armes militantes. Appropriable, c'est-à-dire que les membres des OJ sont en capacité de faire bouger par eux-mêmes les cadres organisationnels ; apporter leur touche au fonctionnement et au plaidoyer de leurs OJ. Ces premières expériences sont importantes dans le parcours citoyen, d'autant plus que ces organisations sont moins normées que certaines grandes associations, partis politiques ou syndicats. Il est plus aisé d'y trouver une place, de se réapproprier les cadres d'action afin de s'y sentir au mieux. Par exemple ce peut être déterminer les modalités de prise décision locales, décider de se mobiliser ou non sur une question d'actualité... Le fort turn over de ces structures leur permet de rester en phase avec les préoccupations et les enjeux de la jeunesse. C'est de cette façon qu'il faut analyser la multiplication des associations à vocation écologique et la facilité qu'ont eu les OJ pour adopter un discours sur le féminisme ou l'écologie. Ces espaces permettent de forger des envies et de connaître le type d'organisation dans lequel nous, militant·e·s, sommes à l'aise.

Ce sont des espaces de découvertes politiques. Découvertes autour de l'échange, la contradiction, l'élaboration de grandes idées. Temps qui vont forger une conscience politique, des idéaux, constituer une base de réflexion pour permettre l'action. Il y a également des apprentissages qui ont trait à l'organisation (logistique des événements, gestion des comptes) et à la gestion de projets (réponse à des appels à projets, suivi de budget, communication). C'est également l'occasion de maîtriser des outils et savoir-faire comme la prise de parole en public, la mise en œuvre d'actions de plaidoyer et la conduite d'actions locales.

*Par Hugo Crespín Boucaud,
ancien stagiaire au CREFAD Auvergne,
aujourd'hui engagé au Forum Français de la Jeunesse.*



Propositions



- ❁ Il apparaît urgent que les jeunes soient producteurs d'informations et partagent leurs propres représentations.
- ❁ Être vigilant à ne pas présupposer de besoins, de désirs pour laisser la place à l'expression singulière et au changement et reconnaître la capacité de chacun à le faire pour lui-même, mieux qu'un autre.
- ❁ Les politiques publiques doivent être sous-tendues par les valeurs et principes des droits culturels inscrits dans la loi et ainsi reconnaître la capacité des jeunes à agir par et pour eux-même, avec d'autres.
- ❁ Appuyer les envies et besoins des personnes par des moyens adaptés : soutien financier direct aux jeunes et soutien aux structures qui les accompagnent.

Rural : une symbolique forte, des réalités multiples

VERS UN CHANGEMENT DE NOS REPRÉSENTATIONS

Si les imaginaires culturels et sociaux portés par le mot "rural" renvoient à la nature, au calme, aux traditions, au temps qui passe rythmé par les saisons, aux paysans, à la qualité de vie ou parfois à la solitude, à la dureté de la vie quotidienne, à un confort limité, à un éloignement de la vie culturelle, la réalité se révèle autre et s'inscrit dans une multiplicité d'espaces ruraux. De la haute montagne aux plaines, de la vallée au

massif, du plateau aux rives de cours d'eau, de l'ancienne contrée de petites industries disparues aux grandes forêts exploitées, des pays d'élevage à ceux de la vigne, des plaines de céréales aux espaces touristiques, le rural est diversité.

Et si longtemps le rural pouvait sociologiquement se distinguer de l'urbain ce n'est plus la réalité d'aujourd'hui tant les modes de vie se sont rapprochés et que le relationnel ville-campagne est permanent. Il y a une uniformisation des

CHAPITRE 2

modes de vie : ce ne sont pas seulement les néo-ruraux qui aspirent à une qualité optimale d'offre de services, les résidents de longue date avec une famille ancrée sur ces territoires ont également les mêmes besoins de service (commerces de proximité et activités culturelles principalement). Si des spécificités s'affirment - modes de vie des centres des métropoles par exemple - des caractéristiques perdurent pourtant autorisant à distinguer la ruralité : certains espaces aux conditions climatiques difficiles ou avec une densité faible de population, mais surtout une différence de taille des centres urbains. Le rural est l'espace des lieux-dits, des villages, hameaux, bourgs, petites villes avec une sociabilité de proximité, des relations épisodiques à la grande ville, des nécessités de mobilité, des possibilités d'habitat. Mais entre la ville et le rural, des espaces intermédiaires sont apparus, parfois nommés rurbains ou banlieues éloignées, ou périphéries, toutes caractérisées en référence à l'urbain, comme si l'enjeu était le rétrécissement du rural. Pour certains ce rural sera vécu comme un enfermement et ils rechercheront un anonymat urbain ; pour d'autres ce rural se définira comme espace de liberté et d'initiative.

Les espaces agricoles du rural se sont transformés progressivement en campagnes, accueillant de nouvelles populations venues

des villes pour profiter d'un cadre de vie, d'une esthétique paysagère propre aux espaces ruraux. La mobilité motorisée généralisée a permis une expansion des villes de plus en plus large et la tertiarisation des activités dans ces campagnes (tourisme, services...) a contribué à l'attraction des populations urbaines. Ces campagnes urbaines sont aujourd'hui des espaces de fantasme des attentes urbaines en matière de paysage. L'usage agricole s'est effacé dans l'imaginaire collectif, ce qui est source de conflits dans la vie quotidienne de ces espaces et leurs usages. L'une d'elle réside dans les représentations de l'espace et d'autrui : les résidents non agriculteurs considèrent ces derniers comme responsables de l'entretien du paysage, ce sont les "jardiniers" du territoire et sont donc également responsables des pollutions, notamment celle de l'eau. A l'inverse, les agriculteurs se considèrent exclusivement comme producteurs et regrettent l'usage unique des résidents en simples "consommateurs". Ceci illustre l'un des nombreux conflits d'usage des espaces ruraux aujourd'hui. D'autres concernent les jeunes actifs, les nouveaux retraités, les résidents secondaires, les touristes, qui peuvent entrer en conflit sur les questions d'accès au foncier et à l'habitat par exemple.

DES MOBILITÉS NOUVELLES

La mobilité résidentielle se révèle être un phénomène fortement dépendant de la conjoncture économique, avec des causes et effets différents selon les périodes. Dans les années 1970, les périodes de crise économique se sont ainsi traduites par une plus forte mobilité des travailleurs, mais les dernières études montrent une tendance inverse aujourd'hui⁸.

On remarque plutôt une immobilité accrue des individus, l'instabilité généralisée du marché du travail aurait pour conséquence de "fixer" les individus, du fait d'une diminution de leurs revenus ou de l'incertitude quant à leur pérennité. Depuis un demi-siècle, les mobilités résidentielles ont profondément reconfiguré les dynamiques territoriales françaises et ont structuré les contrastes actuels du territoire. Il y a cinquante ans, cela se traduisait surtout par un exode rural.

Aujourd'hui, le contraste urbain/rural est beaucoup moins prononcé et la France est principalement marquée par l'opposition entre des régions attractives au Sud et à l'Ouest, et des régions du quart Nord-Est qui perdent plus d'habitants qu'elles n'en gagnent au jeu des mobilités résidentielles. Ainsi, la région Nouvelle-Aquitaine gagne aujourd'hui quatre fois plus d'habitants par an qu'au début de la décennie 1970, les Pays de la Loire et la Bretagne trois fois plus et l'Occitanie deux

fois plus (en tenant uniquement compte du solde migratoire et non du solde naturel). On observe en parallèle une diminution rapide de la balance migratoire de la région Provence Alpes Côte d'Azur, à qui les mobilités résidentielles interrégionales font désormais gagner chaque année huit fois moins d'habitants qu'il y a un demi-siècle. Après un mouvement de périurbanisation très prononcé dans les années 1970 (forte croissance des couronnes des pôles urbains de toute taille), ce sont l'ensemble des espaces situés en dehors des pôles urbains qui connaissent désormais la plus forte croissance migratoire. Ainsi, les espaces ruraux, qui étaient les plus déficitaires au jeu des mobilités résidentielles il y a cinquante ans, étaient, dans les années 2000, en passe de devenir ceux qui y gagnaient le plus. Mais la récente baisse de la mobilité résidentielle a infléchi la croissance migratoire dans tous les types d'espaces. Les tendances migratoires des différentes catégories d'espaces s'homogénéisent et les disparités territoriales locales diminuent.

UN MODÈLE MÉTROPOLITAIN À DÉPASSER

Rural, oui... mais....

La lecture de « *La mythologie de la CAME : comment s'en désintoxiquer ?* »⁹ et nos pratiques nous ont permis de repérer

8 - Observatoire des Territoires. 2018. Les mobilités résidentielles en France - tendances et impacts territoriaux. <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2018-rapport-synthese>

9 - BOUBA-OLGA, O. et GROSSETTI, M. *La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ?* 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699v2>

l'apparition de la métropole comme point de concentration extrême du faire, de l'excellence, de l'énergie, de l'argent, de l'innovation...

Mais quid de ce qui n'est pas métropole et qu'on appelle le rural, ou la France périphérique ? Faut-il se résigner à ce que ces espaces soient les perdants de la restructuration de notre société ? Qu'ils soient pour cela bénéficiaires des subsides des métropoles en "compensation" de cette domination ou encore pour participer au "service rendu" (loisirs, air pur, alimentation, traitement des déchets, productions d'énergies renouvelables...) ? Chacun semble intégrer ces récits : une métropole qui irriguerait de ses richesses et dédommagerait une campagne vidée de ses écoles, commerces. Un monde agricole qui aurait un "devoir d'intendance" pour gérer des terres qui nourrissent et dont on ne questionnerait pas la qualité de vie.

On ne peut se satisfaire de cette vision simplificatrice qui voudrait opposer l'urbain au rural, la ville à la campagne. D'abord parce que ces frontières n'existent pas. Ensuite parce qu'elle induit la mise en concurrence des territoires entre eux (intercommunalités, métropoles entre elles, en France et entre pays...), avec des indicateurs non questionnés, chacun essayant de trouver sa place en se créant une identité, une image de marque. La finalité non exprimée de cette vision

simplificatrice est la croissance financière. La contradiction est alors parfois très forte entre des politiques affichées de réduction des inégalités sociales (égalité des territoires) et la finalité intrinsèque de cette vision entièrement incorporée (c'est-à-dire l'enrichissement financier de certains et son effet de ruissellement). Une concurrence au bénéfice de qui ? Dans cette histoire, n'y aurait-il pas surtout des perdants, ceux qui ne donnent plus leur avis ?

La métropolisation est vue comme une fin en soi puisqu'elle permettrait l'entrée dans la compétition mondialisée de l'emploi, de la recherche du profit et de la financiarisation de l'économie. De la même manière, à chaque échelle, l'idée même d'un centre qui par effet de ruissellement irriguera sur les alentours est reproduite : ici la ville moyenne, ici le bourg centre, objet de toutes les attentions de "revitalisation". L'ensemble des politiques publiques est pensé de manière à alimenter ces cœurs, ces métropoles pour attirer des populations, toujours plus de monde, toujours plus d'emploi, pour en faire les lieux incontournables de la compétition mondiale. L'innovation y est attendue et soutenue pour permettre l'excellence (y entendre ici l'avance sur d'autres) en ignorant l'effet Matthieu décrit en 68 par le sociologue américain Merton. Celui-ci explique que lorsqu'on cherche

à favoriser l'innovation dans une visée prospective, on alloue en réalité des moyens supplémentaires aux acteurs qui se sont distingués hier. Des politiques compensatrices sont alors pensées et organisées de manière à indemniser les grands perdants de ce dogme sous l'argument d'égalité des territoires : les "zones de revitalisation rurale" mais aussi les "quartiers prioritaires de la ville".

Tenter de définir un rural par opposition à l'urbain, c'est consacrer la distinction entre espace de production et espace de consommation, en figeant du même coup les modes de vie. On accorde par exemple à l'habitant des métropoles le privilège de la mobilité et l'attente de la flexibilité : il va de soi qu'il occupera plusieurs emplois au cours de sa vie, qu'il se posera dans telle ou telle grande ville pour y étudier ou y travailler, qu'il fera des séjours ludiques en campagne voire qu'il s'y établira, la retraite venue. À l'habitant du rural, on souhaite démontrer qu'il peut aspirer à y vivre pour toujours, car le devoir d'intendance exige la présence de personnels, de paysans, de maîtres d'hôtels. Pourrions-nous plutôt penser les transitions au fil des parcours de vie qui se déploient sur tout l'espace, en somme, ouvrir le moule territorial et accompagner les désirs d'agir (pluralité des modes d'habiter, des métiers, des mobilités) ?

DU TERRITOIRE AU MILIEU

Il n'y a pas de lieu qui soit par essence détenteur du patrimoine, de la nature et de l'authenticité. Le morcellement fonctionnel sous-entendu par la métropolisation effrite l'exercice de la parole citoyenne en limitant les actions légitimes pour chaque territoire et leurs habitants. Pourrions-nous plutôt penser un territoire comme commun, où tous ceux qui en tirent des fruits (comme aliments, comme lieu de vie, comme site de travail, comme habitant futur) sont détenteurs d'une parole reconnue ?

Et si nous nous autorisions à dépasser la vision binaire et simplificatrice rural/urbain ? Et si nous troquions le simplisme des mythes pour un regard exigeant ? Si nous tentions de nous extraire de ce modèle, de ce mythe, que repèrerions-nous comme problématiques transversales à ces espaces ?

Nous proposons de nous affranchir de la notion étroite de "territoires" et de lui substituer le vocable de "milieux" : milieux où l'on vit, agit, partage, met en commun. Loin de l'image de territoires labellisés par des "atouts" qui ne sont que prétextes à des comparaisons et des compétitions qui ne disent pas leur nom, nous prôtons des milieux dans lesquels la coopération et la solidarité sont au cœur de l'action, des actions. Nous voulons des milieux qui

interagissent entre eux, qui n'ont pas vocation à se ressembler mais à construire de manière continue des occasions de s'inventer et de se réinventer, en lien avec les autres, mais sans rapport de domination et de subordination. Nous souhaitons prendre le contre-pied de ces territoires autoproclamés qui en s'auto distinguant (labels, certifications, classifications, etc.) bâtissent leur propre propension à sélectionner qui peut y vivre et qui ne peut pas le faire. Aux phénomènes de gentrification en cours – que ce soit en ville mais aussi dans les campagnes – nous répondons dynamiques collectives et concertées, sans que les statuts et fonctions des personnes ne déterminent “pour la vie” les rôles et places qu’elles peuvent et veulent occuper dans la construction et la gestion des communs.

La grande diversité des parcours de vie nous encourage à imaginer des milieux ouverts dans lesquels la coopération a plus de sens que la compétition. Il y a d'autres choix que la concurrence entre territoires, entre individus.

La qualité d'un territoire peut être évaluée par d'autres critères de réussite que le nombre d'habitants et d'emplois. Nous pensons que cette qualité se joue par la capacité d'un milieu à impulser la rencontre, à accueillir la participation, à laisser de la place au changement et à l'expérimentation dans leurs diversités. Nous proposons alors

de valoriser ces qualités plutôt que de les comparer.

REPENSER LA MOBILITÉ

Avoir les moyens de faire, c'est aussi pour chacun pouvoir se déplacer (mobilité), pouvoir d'abord envisager ce déplacement (au sens culturel, la **motilité**). Cela passe par un quadrillage multimodal de l'espace, par des modes de mobilité accessibles. Cela signifie de l'investissement public dans une structure qui ne soit pas uniquement articulée autour de et pour Paris (ou une métropole locale) mais offre plus d'une manière de joindre des lieux entre eux.

Soutenir le diffus, la richesse de la diversité face à la norme écrasante et uniformisante. Soutenir les initiatives, les prises de positions des personnes sur les milieux qui les concernent, dans lesquelles elles habitent ou dans lesquelles elles se sentent légitimes pour agir. C'est réaffirmer que le maillage des initiatives porte sur tout l'espace sans égard à sa densité de population ou le vert de ses paysages mais en étant fidèle à la volonté et aux désirs des personnes dans leurs projets.

Ruralité et Alpes

Malgré la multitude de facettes dont se caractérisent les territoires alpins, nous serions tentés de distinguer les Alpes du nord des Alpes du Sud. Les Alpes du nord sont des montagnes humides, froides dont les plaines sont fortement urbanisées et les montagnes constellées de stations de ski. Le franchissement des cols du Lautaret, de la Croix-Haute marque le passage à un climat plus sec, presque méditerranéen en rejoignant la grande bleue. Les Alpes du sud, éloignées des grands centres urbains, conservent de longues étendues de pelouses sèches propices au pastoralisme et à un tourisme diversifié.

La montagne, particulièrement les Alpes, est souvent associée à la neige et aux sports d'hiver. Or les chiffres d'Atout France viennent indiquer que le tourisme estival est prédominant et se développe sur un périmètre plus large. L'attention s'est focalisée sur l'or blanc et les stations de ski majeures, où se concentrent les investissements. Tandis que l'investissement touristique moyen par an et par habitant s'élève à 244 euros dans les massifs, il passe à plus de 6217 euros dans les stations les plus développées. Ces eldorados de l'or blanc, réservés à une certaine clientèle, sont aussi devenus des secteurs inhabitables pour les locaux et les jeunes en particulier.

La mobilité est omniprésente dans les Alpes, la voiture individuelle incontournable. Les transports collectifs mis à mal pour la circulation dans les territoires ruraux se développent au contraire dans les grandes villes des Alpes du nord où le vélo remplace progressivement la voiture. Tous les jours de la semaine des travailleurs descendent de leur montagne pour rejoindre les pôles d'attractivités puis remontent sur les coteaux bien exposés plus ou moins à l'abri des nuisances et de la pollution de l'air. On parle des mouvements pendulaires. S'y ajoute la mobilité liée aux loisirs du quotidien. Le temps du week-end, l'urbain s'échappe vers les montagnes à proximité. Les chassés croisés des vacances d'hiver voient un flot de touristes rejoindre les destinations d'altitude. Enfin, les Alpes sont également perçues comme un obstacle à franchir par les personnes comme par les marchandises.

Si les villes et les grandes stations de ski restent accrochées au modèle d'une croissance sans fin, on observe un fourmillement d'initiatives à travers les territoires alpins porteurs d'un renouveau.

Les cafés et cantines associatifs en milieu rural

Nous devons constater que la majorité des initiatives de création et de fonctionnement de cafés et cantines associatifs s'inscrit en milieu rural et surtout dans des gros bourgs et petites villes (moins de 10 000 habitants). Cette tendance est ancienne et continue de s'affirmer quelles que soient les régions. Et ces villes ont tous les profils : petite ville en déclin démographique et industriel, petites villes en déclin commercial, petite ville en développement démographique, petite ville en développement touristique, petites villes proches ou éloignées d'une métropole. Car toutes ont des caractéristiques communes : centre-ville désertés par la vie sociale et commerciale, institutions au fonctionnement traditionnel considéré comme vieillot, absence de lieux de rencontres et de convivialité non clivants socialement ; les seules dans lesquelles les initiatives connaissent des difficultés de réalisation ou de survie sont les petites villes du littoral (Manche, Atlantique, Méditerranée) par difficulté à louer un espace, l'opposition de la municipalité majoritairement constituée de commerçants vivant du tourisme et considérant toute initiative comme concurrence déloyale.

Par le Réseau des Cafés culturels et cantines associatifs

La sensibilisation et la protection de l'environnement à Mayotte par Fayza

Fayza est, depuis toute petite, au contact de la nature. Elle a vécu jusqu'à son adolescence à la campagne sur une petite île, où le rapport à la nature est très particulier. À ses 15 ans, elle a décidé de partir pour la Métropole afin de poursuivre ses études en sciences. Après des études en Biochimie, elle est retournée à Mayotte pour les vacances scolaires et finalement elle est restée plus longtemps que prévu. Elle a donc décidé de faire une licence en écologie. Au cours de son stage de troisième année, Fayza s'est concentrée sur la conservation des espèces de la mangrove de Mayotte. Et c'est là

que tout a commencé!

Ce fut le déclic!

Sa première réaction, quand elle vit les déchets emprisonnés dans la mangrove a été de dire « C'est une blague, c'est vraiment trop sale ici! » A ce moment-là, Fayza ne savait plus quelle position prendre face à cette situation. Elle était vraiment en colère, déçue et dégoûtée que la population, elle comprise, ait laissé la situation atteindre une telle gravité. La mangrove est initialement un filtre naturel entre la mer et la terre qui s'est peu à peu transformé en déchetterie, saturée par tous les déchets venant de la terre et de l'océan.

Après une longue discussion avec ses collègues de promo (licence), la

question de la gestion des déchets est revenue à plusieurs reprises : l'éducation à l'environnement est quasiment absente à Mayotte. La déforestation, pratique largement répandue, et ses conséquences sur le déracinement des arbres après abattage sont en partie à l'origine de l'état de la mangrove.

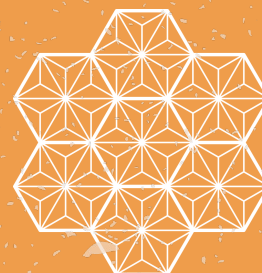
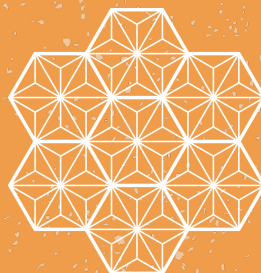
En effet la déforestation fragilise les sols et favorise l'érosion ainsi que les glissements de terrain qui lors des fortes pluies emportent tous les déchets et la terre jusqu'à la mangrove et l'océan.

En intégrant la Caravane des possibles au sein du CREFAD Auvergne, Fayza s'est retrouvée avec des jeunes porteuses et porteurs de projets, divers et variés, tout aussi intéressants les uns que les autres. Avec cette équipe, elle a beaucoup appris sur elle et sur son projet. Au départ,

Propositions

elle voulait en savoir plus sur la protection de l'environnement en étant bénévole dans des structures qui œuvrent pour cette cause. Aujourd'hui, Fayza s'intéresse aux alternatives à la déforestation, entre autres, l'agroforesterie et la permaculture. Ces deux pratiques permettent un recours moindre à la déforestation et favorisent la reforestation et les pratiques moins agressives pour la terre. La reforestation permettra entre autres de diminuer les dégâts dans la mangrove et permettra aux Mahorais de se concentrer sur la gestion des déchets. Fayza va commencer une Licence professionnelle en développement de projet territorial à Mayotte. Elle va pouvoir se concentrer sur son projet et être dans le feu de l'action en étant bénévole dans les associations qui luttent pour la protection de l'environnement à Mayotte.

-  **Penser un territoire comme commun, où chacun est détenteur d'une parole reconnue.**
-  **Penser des milieux interactifs, complémentaires et non figés, des milieux ouverts qui s'appuient sur la coopération et l'expérimentation.**
-  **Repenser la mobilité notamment par un quadrillage multimodal de l'espace, et en tenant compte des problématiques de motilité.**
-  **Soutenir et prendre en compte la diversité.**
-  **Soutenir les initiatives, les prises de positions des personnes sur les milieux qui les concernent, dans lesquelles elles habitent ou dans lesquelles elles se sentent légitimes pour agir.**







Accompagner les jeunes adultes en ruralité : pourquoi faire et comment ?

De nombreux auteur·rice·s et chercheur·euse·s en sciences sociales se sont attelé·es depuis les années 2000 à une meilleure compréhension de ce que pourraient être les "jeunes ruraux", à tenter de caractériser leurs parcours, à mieux en comprendre les besoins. Comme certains auteur·rice·s¹⁰ et comme

nous l'avons développé précédemment, nous ne souscrivons pas à l'idée d'une définition des jeunes adultes, ni même des jeunes ruraux, dans la perspective d'une catégorisation homogène de cette classe d'âge ou catégorie de population. Toutefois, nous reconnaissons que leurs besoins pour vivre et habiter les territoires ruraux sont désormais mieux connus.

10 - COQUARD, B.
Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature, rapport d'étude, INJEP. 2015.

Cette question est relativement neuve pour des collectivités territoriales en prise avec des enjeux de renouvellement de la participation citoyenne des jeunes, de forte déprise démographique, ou encore d'ambition à sortir de logiques d'accompagnement jusqu'alors circonscrites au champ de la mobilité, de l'éducation, de l'insertion, de l'accès à la formation et l'information¹¹. Aujourd'hui, il semble être entendu que les besoins des jeunes adultes varient selon leurs situations économiques, familiales, sanitaires, leurs projets, leurs envies, leurs territoires de vie... Ces besoins appellent donc à une approche élargie et transversale, dans une logique d'accompagnement de parcours et trajectoires de vie, et de renouvellement des politiques publiques pour sortir de l'accompagnement thématique et des complexités et enchevêtrements des différents niveaux de champs de compétences et des dispositifs touchant la jeunesse.

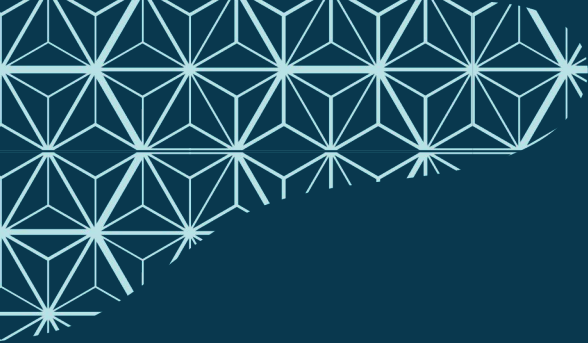
Face à la connaissance aujourd'hui améliorée de ces besoins, force est de constater l'émergence et la multiplication de dispositifs d'accompagnement territorialisés vers les jeunes adultes en ruralité. Tout d'abord, des acteurs de terrain (associatifs ou jeunesse, de l'ESS, de l'éducation populaire, des territoires de

projets) ont porté depuis plusieurs années la conception de dispositifs nouveaux dans de nombreux territoires ruraux. Ensuite, des collectivités à différents niveaux, portant des politiques dédiées en faveur de l'accueil de nouvelles populations, se saisissent aujourd'hui du besoin de les compléter par des actions et dispositifs d'accompagnement vers les jeunes adultes. Enfin à l'échelle nationale, nous constatons un mouvement d'essaimage de dispositifs métropolitains vers les territoires ruraux, pour toucher les jeunes adultes là où ils vivent et habitent.

C'est dans ces dynamiques convergentes, et alors que le projet AJTeR travaille cette question de l'accueil des jeunes et de leurs initiatives en ruralité, qu'il apparaît pertinent de mieux comprendre les objets, formes et natures de dispositifs d'accompagnement souhaitables vers les jeunes adultes en ruralité.

Face à ces besoins exprimés, les jeunes nous interpellent de manière implicite sur les conditions que nous créons pour leur permettre de s'exprimer, de se réaliser, de se construire, d'acquérir leur autonomie, et de s'épanouir. A l'échelle individuelle, il nous incombe à nous, adultes ou non, plus ou moins âgés, professionnel·le·s,

11 - BOUTET, A.
Comment améliorer les politiques départementales et régionales en faveur de la jeunesse, Note Etd. 2014.



« En accompagnant des jeunes dans leurs projets de service civique, de voyage, de création d'activité, je suis témoin de moments de vie et d'analyse. Des paroles, des actes dont je retiens ceci : Pas le droit à l'erreur, pas le temps pour savoir ce qu'on veut, essayer... Une forte injonction sociale : étudier (pas forcément ce qu'on choisit mais pour être employable), travailler et consommer. Des déceptions dans les parcours universitaires : peu de terrain, peu de pratique et peu de mise en réseau. Un manque d'espaces pour exprimer ses compétences et en acquérir de nouvelles qui articulent savoirs, savoir-faire et savoir-être, pour observer, imiter, s'appropriier et transmettre. Des parcours scolaires teintés d'échecs, qui se répètent ensuite parfois dans le monde professionnel salarié. »

*Témoignage de Claire Lamy sur
l'accompagnement de la Caravane des
Possibles, CREFAD Auvergne.*

accompagnateur·rice·s, élu·e·s, bénévoles, volontaires, encadrant·e·s... quels que soient nos statuts, de reconnaître que nous sommes souvent détenteur·rice·s et acteur·rice·s de pouvoir de décision, d'outils de travail et de temps professionnel qui peuvent soutenir l'action des jeunes. De plus, nous avons le pouvoir de les accompagner. A l'échelle politique, institutionnelle et territoriale il incombe aux acteur·rice·s de penser des politiques publiques, des dispositifs d'accompagnement et des modalités de coordination entre acteur·rice·s adaptés aux enjeux de l'accueil et de l'accompagnement des initiatives, pour agir sur les conditions de l'expression des jeunes, de leur émancipation et de leur autonomie.

POURQUOI "ACCOMPAGNER" LA JEUNESSE EN RURALITÉ ?

Vivre en ruralité pour un·e jeune adulte suppose d'acquérir ou d'avoir l'autonomie nécessaire pour penser son projet, son envie et son parcours. L'accompagnement des jeunes adultes doit pouvoir s'envisager dans une globalité, puisque cet âge renvoie à des besoins dans toutes les facettes de la vie des jeunes (logement, mobilité, emploi, lien social, ...). Il s'agit d'offrir les conditions objectives et subjectives pour que les jeunes, eux·elles-mêmes imaginent,

en libre initiative et autonomie, leurs trajectoires et leurs projets¹².

Accompagner les parcours d'initiatives et de vie des jeunes adultes, c'est leur offrir les moyens d'agir en autonomie, de penser et d'être acteur·rice de leur propre projet et de leur trajectoire, en respectant la diversité des approches et la singularité de leurs parcours. C'est l'occasion de reconnaître et de mobiliser les ressources apportées en local par les jeunes adultes. Autrement dit, il s'agit d'accompagner dans leur ensemble les parcours et les trajectoires des jeunes adultes : professionnels, de vie, d'initiatives, culturels et d'engagement. Cet accompagnement se fait à travers la prise en compte de l'ensemble de leur vie quotidienne : loisirs, culture, sports, relationnel, famille, éducation, territoire, formation, emploi, insertion... À travers un autre prisme, ces dispositifs d'accompagnement permettent d'influer sur l'environnement des jeunes adultes, pour qu'il devienne favorable au déploiement de leurs initiatives.

Une autonomie permettant d'avoir les clés, voire les codes, pour penser son ou ses envies et donc nécessairement d'avoir la confiance relationnelle, la mobilité, et même la "motilité" pour aller à la rencontre des personnes ressources. Ainsi, il est intéressant de penser et de

développer des dispositifs et propositions d'accompagnement variés, qui rejoignent cet enjeu global de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes adultes. Que ces jeunes soient locaux, extérieurs au territoire, en demande d'information, en souhait de monter une initiative, ou porteur·euse·s de projet ou de création d'activités, ou tout simplement en questionnement, ou en quête de sens. En corollaire, plutôt que de penser les politiques publiques en matière d'emploi et de formation pour répondre aux besoins d'un territoire, nous proposons un glissement vers une approche plus globale appuyée sur l'accompagnement d'un individu dans son ensemble, son entièreté, à un niveau individuel comme au sein d'un collectif.

DÉCRIRE LES CONTOURS DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS LES JEUNES ADULTES

La posture de l'accompagnement : accueillir et faire confiance

Une difficulté ressort de la relation qu'entretient la société vers un groupe d'âge, ici les jeunes adultes. Le regard qu'elle lui porte parfois, voire souvent, n'est guère encourageant : désinvolte, turbulent, inexpérimenté, insouciant, voire irrespectueux, impoli... Notre expérience

12- RARRBO K., Sociologue - Expert associé à Territoires Conseils, intervention dans le cadre du webinaire AJITER "Se coordonner à l'échelle territoriale pour la jeunesse", Juin 2020.

de terrain nous montre tout le contraire, et nous engage vers des relations de confiance, propices pour soutenir et accompagner leurs initiatives. Nous avons pu entendre que la jeunesse était un problème d'adultes. Alors, il s'agit bien d'encourager l'engagement et les initiatives des jeunes, comme de toute personne, individu, en fonction de ses souhaits, de ses désirs, de ses peurs, passions, timidités, savoirs, etc. Il s'agit de reconnaître leur part de désirs, d'envies, d'incertitudes, d'espoirs, et de reconnaître aux jeunes adultes leur capacité à créer.

Nous pensons que l'accompagnement doit permettre de travailler sur le potentiel des situations, le milieu, favoriser la création des conditions favorables à l'expression, la mise en mouvement et en action des idées et envies des personnes. A cet égard, appliquer des critères de choix des personnes ou des projets, autres que la motivation présente ne nous semble pas pertinent. Il s'agit d'adopter une posture de questionnement, permettant aux personnes d'identifier si la proposition arrive au bon moment pour eux·elles et si le format proposé est adapté.

L'accompagnement des initiatives se développe dans une attitude d'accueil, de confiance, d'aide, de non-jugement et dans la considération de l'erreur. Nous

souhaitons laisser sa place à l'inventivité et la spécificité de chaque groupe, de chaque territoire local. Nous refusons la promotion d'un seul modèle d'accompagnement, nous récusons une centralisation nationale des modèles d'accompagnement. Nous souhaitons que les accompagnements soient adaptés à chacun·e et favorisent l'inventivité des acteur·rice·s du territoire.

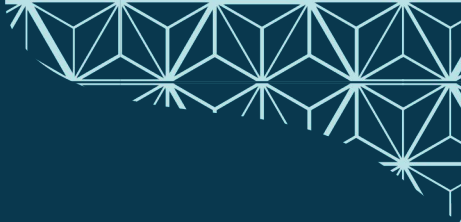
L'objectif de l'accompagnement serait de permettre aux personnes de formaliser, d'expérimenter et de dérouler leurs projets, à leur rythme. En un mot de se déployer. Accompagner, c'est aussi apprendre à renoncer au contrôle des effets de l'accompagnement et de l'accompagnateur·ice sur les personnes et projets et renoncer à une posture d'expert ou d'enseignant (par ailleurs utiles à des moments choisis). Nous accompagnons le mouvement et les transitions. Le moteur de notre action n'est pas dans la nature du projet accompagné, mais dans la dynamique créée avec la personne et/ou le groupe.

RENFORCER LA CONNAISSANCE DES BESOINS ET SUSCITER LES ENVIES

Le renforcement de la connaissance des besoins et des apports des jeunes est un préalable à la conception de dispositifs d'accompagnement plus adaptés, car différenciés selon les situations des jeunes,

leurs projets et leurs territoires de vie. Cette étape dans la conception de démarches vers les jeunes est essentielle. Pourtant, de nombreux territoires et collectivités peinent à trouver les modes de faire répondant aux besoins réels et exprimés, puisque ceux-ci, s'ils n'émanent pas des jeunes eux-mêmes, de manière directe et non représentative, restent souvent des besoins "présumés". Nous faisons le constat d'un échec relatif des instances de consultation, des études et formats de réunions qui possèdent deux écueils communs : elles offrent une connaissance partielle des jeunes car certain·e·s échappent à toutes statistiques et seuls les volontaires vont s'engager dans de telles instances ; ces modalités de participation impliquent elle-même un "ticket d'entrée" ou niveau préalable en termes de connaissances et de codes de participation. Nous constatons également que ces espaces peuvent être le témoin d'une prise de paroles accrue des acteur·rice·s détenteur·rice·s de "pouvoir" ou de "savoir", ne laissant pas la place aux jeunes de s'exprimer librement, que ce soit consciemment ou inconsciemment.

Ces freins, éprouvés dans nombre de territoires, sont aujourd'hui reconnus et amènent à envisager d'autres modalités de dispositifs qui se fondent sur une



« L'accompagnement et la valorisation des initiatives des jeunes sont un fil rouge : leur donner la parole et les aider à la construire, c'est reconnaître qu'ils sont en capacité de créer, de mettre en mouvement leur environnement (...). On se met au service des jeunes, leurs projets doivent rester leurs projets jusqu'au bout, sans interférence induite par l'adulte. L'accompagnateur doit adopter une posture de facilitateur, c'est lui qui doit trouver sa place, non le jeune. »

*Stéphane Soler – La Gare (Coustellet) /
Association AVEC - <https://aveclagare.org>*

« Nous n'envisageons pas l'appui aux jeunes comme un outil ponctuel sur un sujet précis (mobilité, emploi, formation...) mais comme un outil global qui permet d'agir sur de multiples aspects du parcours. Construire un parcours-type n'a que peu de sens, l'accompagnement doit s'adapter à la situation et aux envies de chaque personne. »

*François Blat - Collectif Parasites -
www.collectif-parasites.com*

connaissance des besoins et apports des jeunes renforcée. Cette expression des besoins devient alors un préalable même à l'accompagnement. Nos expériences et nos méthodes mettent en lumière l'intérêt d'une logique de réciprocité entre "aller vers" et "accueillir" des personnes, des initiatives, dans toute leur diversité.

ACCUEILLIR LES JEUNES : LIEUX ET ESPACES

L'accueil des jeunes et de leurs initiatives nous semble impliquer en préalable de proposer des espaces accueillants, ouverts, non bornés et contenant également du "vide", c'est-à-dire des fonctions non définies... Les lieux sont importants, qu'ils soient des espaces inter-associatifs, des tiers-lieux, des cafés associatifs, des cantines solidaires, des locaux communaux, des centres sociaux... Pour être accueilli.e, rencontrer d'autres personnes, partager des espaces, du matériel, des ressources, des points de vue, pour se sentir moins seul.e, se mettre en dynamique à plusieurs, se confronter à l'altérité, il y a nécessité d'espaces physiques qui permettent cela.

Tout l'enjeu semble ici d'évoluer d'une vision de "guichets" ou de "points" d'accueil, plus souvent portés par les institutions (PIJ, Missions locales, France services...) à une logique d'espaces et de lieux accueillants. En effet, les lieux d'accueil,

même si (ou parce que) leur identité est marquée par les jeunes, portent également une vocation "tout public". Cette ouverture, outre de lever l'étiquetage ou la stigmatisation d'un public jeune (étudiants, ou en recherche d'emploi) porte des enjeux de mixité de publics, d'interconnaissance, d'interculturalité. Cet enjeu appelle à penser un espace accessible pour se rencontrer, pour rêver, pour échanger, pour jouer, pour créer, pour imaginer... La présence ou non de lieux conviviaux et accueillants dans les milieux ruraux (qu'ils soient pensés et gérés par les jeunes eux-mêmes ou pour eux par une structure tierce) a été identifié comme un élément clé de leur réflexion d'installation sur un territoire donné. Ces espaces semblent jouer un rôle important dans la question de l'accueil des jeunes et de leurs initiatives pour de nombreux acteur-ric-e-s qui les portent. Une approche et un fonctionnement libre et agile sont encore plus importants pour intégrer un processus de décision ouvert, notamment dans la définition des activités (temps de détente et de rêve ou temps formalisés, temps d'accompagnement de projets, temps d'échanges, de jeux...). L'agilité de l'organisation et de la gestion de ces lieux encourage les jeunes à s'y investir, et par conséquent à s'installer durablement sur le territoire.

D'autres territoires s'appuient sur des espaces-temps pour proposer des formats

pertinents pour faire s'exprimer les besoins des jeunes, à travers leurs colères (Assemblée ou Parlement Libre des Jeunes), à travers leurs envies ou leurs talents (Festival des Vocations, Festival en kits). La force de ces espaces-temps, en libre accès pour les jeunes, repose dans le fait d'être ouverts, non institutionnalisés, non stigmatisants. Nous sommes convaincus de la plus-value de ces espaces comme moyens d'expression essentiels pour les jeunes et au-delà pour de nombreuses personnes, qui ne trouvent pas ou n'ont pas les clés de l'expression de leurs besoins dans les espaces de consultation, de délibération ou dans les modes de représentativité démocratiques actuels. Ces formats peuvent rejoindre par ailleurs le vœu cher aux collectivités locales de développer la participation citoyenne des jeunes. Ces espaces-temps semblent pouvoir (re)créer ce dialogue entre jeunes et élu·e·s, et être un moteur pour faire évoluer leurs représentations, voire préjugés, réciproques. Sur cette base de (re)connaissance, il est alors plus aisé de faire remonter des idées et préconisations pour influencer ou faire des propositions d'évolution vers les politiques publiques, de même qu'il sera plus aisé pour les acteur·rice·s de l'accompagnement d'adapter leurs postures aux besoins des initiatives.

« L'échelle d'un collectif, d'un projet commun ou d'un lieu est idéale pour fédérer un groupe en donnant confiance et en suscitant l'envie d'être ensemble. Il faut laisser le temps pour que le terreau puisse prendre. Il faut nourrir l'imaginaire. Nous ne sommes pas habitués à ce qu'on nous dise « Ce lieu est pour vous », ça demande de se réapproprier plein de choses, dont nos façons de voir le monde. »

Mathieu Cirou, Espace 2D à Morlaix

« Nous nous laissons le temps de penser notre organisation, nos projets, pour permettre à chacun de rêver et d'expérimenter de nouvelles manières de vivre ensemble. [...] Ainsi, essayer, et donc parfois se tromper est permis. »

*Projet Educatif du MRJC
"Nous jeunes, Nous voulons"*

PLACE À L'ÉCOUTE ACTIVE DES JEUNES

Prendre le temps d'entendre sans questionner et sans apporter de réponses, est une discipline difficile dans un monde où il faut aller vite et prouver son efficacité. Beaucoup d'accompagnateur·rice·s se défendent d'être des assistant·e·s sociaux·sociales, à juste titre. Il est difficile de faire la part des choses entre les données personnelles et les questions liées au projet. Il y a forcément interactions entre ces deux champs, et vouloir ignorer la dimension psychologique, familiale et sociale des projets ou des initiatives, peut conduire à ne pas répondre aux problèmes qui se posent ou ne manqueront pas de se poser. L'écoute active consiste à repérer avec la personne ses motivations et ses difficultés de manière à en tenir compte dans les solutions alternatives qui lui seront faites ultérieurement. Cette écoute active a pour objectif aussi de créer un climat de confiance : la création d'activité ou la mise en œuvre de projets ne se fait pas dans la précipitation mais nécessite de prendre le temps et de savoir se poser. De nombreux acteur·rice·s rencontré·e·s l'ont souligné : c'est en ayant un échange ouvert, non directionnel, avec les personnes, que l'on entend des besoins jusque-là non formulés voire des besoins différents de ceux que la personne a formulé en arrivant. Dans un certain jargon,

cet échange permettra de déceler par exemple les "freins périphériques" à l'emploi ou à son parcours professionnel (situation familiale complexe, manque de mobilité, ...). Cette écoute particulière doit créer un cadre relationnel sécurisant, où aucun jeu de pouvoir ou de domination ne se joue entre l'accompagnateur·rice et le jeune.

ALLER VERS LES JEUNES

Au-delà de la posture d'accueil des personnes et de l'écoute qui peut leur être proposée, il faut reconnaître que de nombreux·es jeunes ne viennent pas vers les dispositifs qui leur sont proposés, soit par manque de confiance en eux·elles, de méconnaissance des acteur·rice·s et dispositifs, de défiance vis-à-vis des institutions, ou de conditions matérielles et culturelles qui ne leur permettent pas d'y accéder. Afin de rejoindre ces jeunes qui passent sous les radars des collectivités comme des acteur·rice·s de l'accompagnement, adopter la posture d'aller vers semble être une voie d'avenir. Cette question de l'aller vers est plutôt historiquement liée au travail social, à des sujets comme la lutte contre le non recours aux droits, le lien vers les personnes en situation de marginalité ou d'exclusion sociale¹³. Connaître cette origine de l'aller vers et les modalités d'application dans le champ du travail social peut permettre aux territoires et acteur·rice·s jeunesse de s'en

13 - Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. Note de cadrage de la formation «Aller vers», Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. 2020

saisir, sans en dénaturer les formes, ni passer outre les préalables essentiels à sa mise en œuvre.

Aller vers les jeunes induit préalablement un questionnement de la part des structures et institutions souhaitant mettre en œuvre ce type d'initiatives : quelles sont les raisons de ces pratiques ? Quels sont les objectifs, les changements attendus ? Aller vers qui ? Sur quel périmètre d'intervention ? Alors, la définition des conditions de mise en œuvre de cet aller vers se posent, et différentes formes et types d'organisations pourront être envisagées : mettre en œuvre une itinérance de services institutionnels, déployer un travail hors les murs des accompagnateur·rice·s ou acteur·rice·s jeunesse, en déployant des partenariats nouveaux sur le périmètre choisi.

« *La présence est un acte, déclarée essentiellement par un signe. En étant sûrs d'être vus, les personnes que l'on souhaite toucher ne peuvent faire semblant de ne pas voir.* ». Pour Céline Adloff¹⁴, aller vers implique une progression de la démarche d'aller vers : entre aller au-devant de l'autre, auprès de, et au plus près de, et souligne l'interdépendance de quatre clés à cette approche : un regard posé sur l'autre dans son intégrité et sa dignité, au-delà du jugement ; la place que j'occupe et que je laisse à l'autre, en considérant l'humain

dans sa dignité ; une écoute active qui tient compte du non verbal comme du verbal ; et enfin la régularité et le temps-long, qui seuls offrent la perspective de passer et revenir, pour offrir l'assurance et la garantie d'un confort et d'une confiance envers le dispositif et l'institution.

Des dispositifs d'aller vers les jeunes en milieu rural supposeront donc souvent le repérage des lieux de socialisation de ces jeunes : clubs sportifs, quartiers, infrastructures de sports et loisirs, parkings de commerce... Il s'agira certainement de travailler la prise de contacts avec l'entourage, des pairs. Ces dispositifs devraient intégrer une régularité sur les lieux de passage, l'habitude à être présent. C'est cette régularité qui crée la confiance de la part des gens, dans l'entourage des jeunes, et qui pourra permettre d'engager un lien avec eux. Un facteur primordial en faveur de la création de ces rencontres sera le temps long, en acceptant que la confiance se tisse au fil du temps, se déploie à travers l'informel, dans un équilibre subtil de "juste" proximité.

Dans nos itinérances, nous avons eu connaissance de plusieurs dispositifs qui, en plus des postures décrites plus haut, soulignent le rôle essentiel de propositions pédagogiques non stigmatisantes pour les jeunes, parfois tournées vers le faire,

14 - ADLOFF, C. «Aller vers» pour lier avec les personnes à la marge », *VST - Vie sociale et traitements*, N° 139, p. 5-12. 2018.

l'action et la "ludopédagogie". Citons pour exemple le Point Info Jeunesse itinérant d'Ardèche qui va à la rencontre des jeunes des quartiers d'Aubenas ou de Privat, ou encore du dispositif A'Venir, service itinérant d'accompagnement des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé·e·s, ni accompagné·e·s dans les communes rurales du Pays Voironnais. Citons enfin les Promeneurs du Net, qui engagent un lien de manière dématérialisée vers les jeunes, en étant présents dans les espaces virtuels qu'il·elle·s fréquentent, et qui depuis 20 ans font la preuve qu'aller vers peut revêtir de multiples formes.

PLACE À L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ACCUEIL ET DE L'ATTRACTIVITÉ ET LES POLITIQUES JEUNESSE

Tout au long de cette partie, nous avons évoqué les contours de l'accompagnement dit "idéal". Cet idéal est construit selon notre vision qui est celle des accompagnateur·rice·s que nous sommes, structures associatives qui incarnent ou portent ces dispositifs. Nous n'avons pas ou peu parlé de la vision que peuvent avoir sur cette question, les collectivités territoriales voire les territoires.

L'accompagnement des jeunes comme nous l'avons vu et selon nous, doit répondre à une visée émancipatrice, en réponse à un besoin, parfois implicite ou non exprimé, des jeunes. Toutefois, dans d'autres espaces, les accompagnements vers les jeunes adultes peuvent répondre à des visées autres : reprise démographique, dynamisation territoriale... Les politiques d'accueil et d'attractivité des territoires visent à améliorer l'attractivité du territoire, l'insertion des nouveaux·elles arrivant·e·s et le vivre ensemble. Ces politiques travaillent par conséquent à une offre globale et cohérente en agissant par exemple sur : les conditions d'activités économiques (renouvellement et développement de l'existant, accueil et construction de nouvelles activités...), les conditions de réceptivité (logement, foncier...) ou les conditions d'habitabilité (services, environnement, vie socioculturelle...). Il nous semble opportun de sortir de la conception de politiques locales construites dans une perspective de compétition et d'attractivité pour se concentrer sur l'accueil et l'accompagnement de toutes les initiatives individuelles et collectives¹⁵...

Selon nous la bonne solution serait d'allier les deux : profiter des politiques publiques de l'accueil en tant que politiques de territoire structurantes, en y intégrant des

15 - ADRETS. Territoires d'Accueil et de Services à la Population. Actes. 2012. Disponible sur demande

moyens et une stratégie pour accompagner les jeunes adultes, ainsi que le reste de la population, dans une visée émancipatrice et de développement.

Une politique d'accueil et d'attractivité d'un territoire a pour objectif d'inclure l'ensemble des publics et des thématiques dans l'objectif d'accueillir sereinement et pleinement les nouveaux·elles arrivant·e·s. L'objectif souvent évoqué réside dans le "faire rester" ou "faire venir" des nouveaux habitants, voire les deux. Cette entrée purement quantitative liée à la balance du solde migratoire peut biaiser la politique publique qui, par conséquent, ne se fonde que sur le pourcentage de nouveaux·elles implanté·e·s sur le territoire. Il nous semble important de remettre la question de l'accompagnement au centre et de sortir de ces analyses quantitatives.

Il nous semble que la mise en œuvre de politiques publiques d'accueil s'adressant ou visant les jeunes adultes, est un processus qui devrait engager selon nous l'exploration d'un certain nombre d'enjeux, afin de construire des politiques publiques d'accueil plus globalement. Nous identifions des enjeux prioritaires et généraux, qui sont le fruit de nos observations :

- Travailler les objectifs, la structuration et la mise en œuvre des actions avec les habitant·e·s grâce à des outils dynamiques,

inclusifs et motivants. Ce sont des politiques sociales qui permettent de redéfinir les politiques économiques et d'infrastructures.

- Mobiliser et sensibiliser les acteur·rice·s locaux·locales publics·publiques et privé·e·s et hybrides, autour de l'enjeu de l'accueil avec la construction d'un projet partagé et inscrit dans le temps.

- Rapprocher les initiatives citoyennes et les politiques publiques, en travaillant une culture commune, l'information aux élu·e·s, et le partage des rôles notamment.

- Améliorer l'accessibilité des services aux publics : nous parlons à la fois d'accessibilité territoriale (que le territoire soit couvert par des lieux d'accueil du public) mais aussi d'accessibilité physique (horaires d'ouvertures, accessible en transport en commun...), l'habitabilité, l'image du territoire (éléments immatériel, qui contrairement au précédent point, ne se décrète pas mais se construit), tout comme la "culture de l'accueil" ; le maintien et le renouvellement de la vie économique (capacité de transmission des activités comme par exemple agricoles, commerciales ou artisanales).

- Favoriser l'accueil et l'accompagnement de projets atypiques, mais aussi le maillage des activités pour dynamiser des circuits courts et favoriser une économie présente.

Ensuite, se pose la question de savoir si certains enjeux concernent spécifiquement l'accueil des jeunes adultes, nous pensons que oui. Nous invitons comme première approche les acteur.rice.s à les explorer à travers quelques questions qu'il nous semble intéressantes de poser :
connaissons-nous les jeunes de nos territoires et leurs besoins ? Quels sont leurs principaux freins pour rester sur le territoire, ou pour s'y installer ? Quels sont les profils des jeunes pouvant être amenés

à s'installer durablement chez nous ? Sont-ils-elles des touristes, des saisonnier·ères, des indépendant·e·s ? Est-ce que la mobilisation des acteur.rice.s de l'accueil implique des jeunes et des acteur.rice.s jeunesse (ou agissant avec ou pour les jeunes) ? Etc.





FOCUS

La Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale soutient les initiatives des jeunes

Une prise de compétence enfance – jeunesse par la Communauté de communes qui a fait l'objet d'un large consensus par les élus lors de la création de cette Communauté de communes. Une philosophie générale qui repose sur deux piliers : aller vers les jeunes, être à leur écoute et poursuivre un travail d'appui et d'accompagnement de leurs initiatives dans toutes leurs diversités.

La Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale constitue un territoire de contraste entre la Provence et les Préalpes calcaire du Sud, avec comme ville principale Nyons. Les principales communes du territoire, Nyons, Buis-les-Baronnie, Montbrun-les-Bains et Séderon, sont dotées d'un accueil de loisirs qui propose des animations sportives, culturelles et artistiques pour la tranche d'âge 11 à 17 ans.

Un Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé) intercommunal a été structuré suite à la création de la Communauté de communes en 2017. Composé de trois éducateurs et de deux animateurs socio-éducatifs, il accompagne les jeunes de 11 à 25 ans et leurs familles à travers des actions éducatives. Il est composé d'un service de prévention spécialisé et d'un service d'animation de proximité.

Le service de prévention spécialisé vise à « *apporter une écoute et une aide que chacun est libre d'accepter ou de refuser* », et a notamment pour objectif d'accompagner les jeunes en rupture dans leurs projets d'insertion sociale.

Le service d'animation de proximité intervient par des accompagnements collectifs avec l'animation sociale de proximité, qui vise à accompagner les jeunes dans leurs projets et à proposer des animations socio-éducatives, notamment en partenariat avec les accueils de loisirs.

Le SASé a de particulier qu'il cherche à accompagner les jeunes du territoire dans leur projet, leur trajectoire, leur réalisation, sans préalable sur l'objet même du projet. Ainsi, le service porte autant d'attention pour des jeunes souhaitant réaliser une excursion à Marseille que pour l'organisation d'un événement sur le territoire. C'est ainsi que la Communauté de communes lance depuis plusieurs années un « *appel à projet jeunes des Baronnie* » pour soutenir les initiatives jeunesse. La Communauté de communes propose d'une part un accompagnement collectif par les membres du SASé, et d'autre part une aide financière pouvant aller jusqu'à 3 000 euros. Comme cela est précisé dans l'appel à projet : « *Ce dispositif s'inscrit dans un objectif d'insertion sociale de la jeunesse. Il vise à favoriser l'implication directe des jeunes dans la vie locale en les accompagnant au développement de leur pouvoir d'agir et de leur autonomie, et en soutenant leur engagement et leur prise de responsabilité dans la mise en place de leur projet* ».

Par CIPRA France





Du projet de métiers au projet de vie en territoire alpin

L'AJITour, organisé par CIPRA France et Educ'alpes, a permis à dix jeunes de découvrir les métiers de la montagne et la vie dans les Alpes au mois d'août 2020. L'AJITour a été pensé comme un dispositif éclair, qui, à travers quelques jours de rencontres avec des professionnel·le·s et d'immersion dans le territoire du Queyras, devait créer l'émulation auprès des jeunes. L'itinérance se voulait propice à la constitution de petits groupes et l'approfondissement de certains sujets avec ou sans le·la professionnel·le.

Les participant·e·s s'étaient inscrit·e·s pour :

- Confirmer un projet professionnel, découvrir des métiers ou donner de nouvelles perspectives professionnelles, comprendre leur quotidien ;
- Vivre une expérience collective ;
- Avoir des idées, des conseils ;
- Découvrir le milieu montagnard, les enjeux locaux.

« Je voulais vous faire savoir que votre démarche de création de ce séjour est vraiment remarquable et ça fait chaud au cœur de savoir que nous sommes soutenus, encouragés et même aiguillés dans notre envie de travailler dans la montagne, avec la Nature », Claire

« Je trouve cette initiative particulièrement intéressante car elle permet de rencontrer des acteur·rice·s locaux et d'échanger sur leurs parcours de vie, leurs motivations et leurs difficultés à s'installer dans des projets en montagne. », Thomas

Au démarrage de l'AJITOUR, les participant·e·s étaient invité·e·s à définir une trame pour

questionner les professionnel·le·s rencontré·e·s. Une majorité de questions portait sur le métier et l'exercice du métier : *« missions et description du métier, contraintes et pénibilité, parcours professionnel, journée type, quotidien, rémunération »*. D'autres questions annexes sont regroupées sous l'intitulé d'environnement de travail : *« autonomie, relations aux habitants, conviction ou hasard, choix du lieu d'installation »*.

TRANSMISSION D'UNE PASSION PAR LES PROFESSIONNEL·LE·S

Ludivine, éducatrice nature et bergère témoigne :

« J'ai choisi de faire ce métier, surtout d'éducatrice nature car j'étais passionnée de nature et que j'avais envie de le faire découvrir aux gens et par contre c'est plutôt le métier de berger qui m'a choisi, j'ai rencontré mon compagnon en estive, je l'ai suivi en estive et au final j'ai commencé à vraiment aimer ce métier. On est au plus près de la nature, on vit au rythme du troupeau, au rythme de l'herbe... L'essentiel à mon sens c'est d'être passionné et faire surtout un métier que tu aimes car on passe beaucoup de temps dans notre travail ».

Les professionnel·le·s ont formulé des conseils aux participant·e·s de l'AJITour et surtout transmis leur énergie, leur passion et leur motivation.

« Lorsque Ludivine racontait son métier, c'était incroyable. Elle était connectée avec la nature. J'ai gardé son positivisme en tête et je vais tout surmonter maintenant » témoigne Mattéo.

Claire retient qu'ils sont *« acharnés et passionnés par ce qu'ils font. C'est très inspirant quelles que soient leurs activités »*.

Si la plupart des professionnel·le·s rencontré·e·s se situent dans le modèle économique dominant, quelques expériences et notamment la visite d'un collectif en permaculture a permis d'éveiller la curiosité des participant·e·s sur l'existence d'une économie plus sobre (faire mieux avec moins).

Cyrille, témoigne :

« J'avais l'envie de limiter mon poids sur le monde en général. De me prendre en charge au niveau alimentaire déjà. Et c'est super intéressant de réduire ses dépenses.

Ça demande de chercher plein de solutions différentes et ça c'est extrêmement intéressant, on n'arrête pas ».

Cette rencontre, intervenue en fin de séjour, ne manqua pas de faire réagir les participant·e·s sur cet autre mode de vie.

Claire retient qu'il *« donne l'impression de vivre une utopie mais qu'ils l'ont rendue réelle. J'ai trouvé*

cela inspirant, émouvant et ça m'a donné envie de retourner les voir et peut-être de faire quelque chose comme eux ».

L'ÉMERGENCE DU PROJET DE VIE, D'AUTRES QUESTIONS À SUIVRE

En pleines études post-bac, à la recherche d'un premier emploi ou dans un premier emploi, les participant-e-s sont concentré-e-s au démarrage de l'AJITour sur leur projet professionnel et la recherche d'un métier, comme en témoigne la grille d'entretien.

Les rencontres avec les professionnel-le-s leur permettent d'élargir la focale du projet de métiers au projet de vie comme le relate Sidonie :

« Ça permet de savoir comment trouver un équilibre entre ce qu'on a envie pour son mode de vie et aussi le métier qu'on veut faire ».

L'AJITour montre que la vie en montagne comporte des spécificités. L'alternance des saisons conduit à jongler avec plusieurs activités, à anticiper ici plus qu'ailleurs les contraintes liées au changement climatique comme en témoigne Jonathan, accompagnateur en montagne. Noémie, consciente des risques liés à la raréfaction de la neige dans les prochaines décennies, découvre *« plein de nouveaux métiers, par exemple le métier de gestionnaire de gîte/refuge »*, ce qui lui permet *« d'élargir [s]es horizons professionnels. »*

Thomas, participant, relève à la fin de l'AJITour *« qu'il y a plein de possibilités et d'opportunités. »*

Le projet professionnel se construit souvent aux rythmes des rencontres personnelles (amis, couple, famille) et des opportunités.

Fanny note que *« beaucoup ne savaient pas ce qu'il allait leur arriver et ils ont eu des opportunités, des moments difficiles et ils ont continué ».*

Noémie revient sur le parcours de John : *« Après un accident de la route, il s'est reconstruit, il est vraiment parti de rien, il a choisi un autre chemin, il s'y plait mille fois mieux et comme Ludivine il savoure les petits moments de rien ».*

Claire indique que l'AJITour lui donne *« envie de prendre des risques. De tous les témoignages, chaque fois, ils ont fait en sorte que leurs vies prennent une forme comme ils l'ont décidé ».*

Thomas B. à l'issue de la visite de la ferme permaculturelle relève *« l'autonomie c'est de la mise en réseau. L'autonomie c'est pas être tout seul ; un beau message. Appréhender tout de manière globale, tout est pris en compte. C'est très fort ».*

Thomas G. à l'issue de l'AJITour : *« Le territoire montagnard c'est totalement ce qui me correspond*

et là où j'ai envie de passer ma vie si possible. Ça m'a permis de découvrir un nouveau lieu vraiment magnifique ».

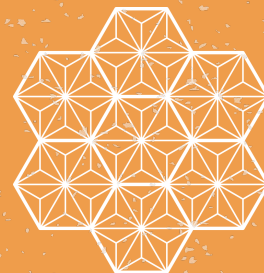
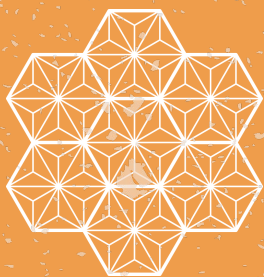
Une prise de conscience du projet de vie et d'envie d'implantation en montagne pour certain·e·s qui s'accompagne de questionnements adressés aux professionnel·le·s du territoire. Dans une dernière rencontre entre les participant·e·s de l'AjITour et des professionnel·le·s du territoire, Sidonie interpelle d'une part sur les conditions de logement dans le Queyras, d'autre part sur la prise en compte de l'environnement par ce territoire tourné fortement vers l'accueil des touristes.

L'AjITour a donné de la motivation aux participant·e·s. Le dispositif permet d'aller à la rencontre des professionnel·le·s sur le terrain et de passer du projet professionnel au projet de vie. L'AjITour pourrait être articulé avec d'autres dispositifs permettant une immersion plus longue dans un univers professionnel et de vie, étendu à un large public de jeunes notamment à travers leur cursus.

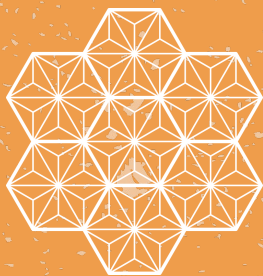
Par CIPRA France et Educ'Alpes.



Propositions

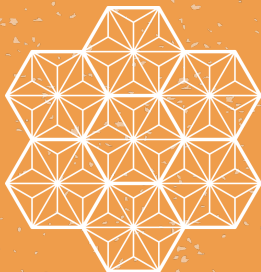


- ✿ **Penser l'accompagnement comme une relation de coopération, de compagnonnage, d'égal·e à égal·e, qui s'appuie sur les ressources des personnes, leurs capacités et qui donc nécessite de réfléchir en termes de processus dynamique et d'apporter des réponses collectives.**
- ✿ **Instaurer de la convivialité, la création de liens interpersonnels et intergénérationnels, une dimension participative dans les actions portées, renforçant l'autonomie et s'appuyant sur les compétences propres des jeunes adultes, dans le respect de leurs singularités.**
- ✿ **Favoriser l'émergence et la pérennisation de lieux d'accueil et d'échanges : propices à l'accompagnement de la réflexion et de la maturation du projet sur un temps-long en permettant des espaces d'expérimentation, de temps de vie collective, de confrontation aux idées et personnalités d'autrui, mais aussi de questionnement sur soi et sa position dans le groupe et la société.**
- ✿ **Soutenir dans les processus d'accompagnement le droit à l'expérimentation, au rêve et à l'erreur.**
- ✿ **Formaliser l'accompagnement via un "contrat d'accompagnement" entre la structure et le/les jeune·s si celui-ci est aidant ou utile. S'il n'est pas**



nécessaire de formaliser l'accompagnement, alors garder un accompagnement informel et agile pour qu'il s'adapte à la réalité des jeunes et de la structure accompagnante.

-  **Favoriser la montée en compétence des personnes et des structures qui accompagnent les jeunes et leurs initiatives**
-  **Identifier les structures ayant des compétences d'accompagnement.**
-  **S'autoriser une grande mobilité pour rencontrer les initiatives là où elles sont et les jeunes là où il·elle·s sont, à travers de nouvelles manières d'aller vers ou d'accueillir des projets.**
-  **Renforcer la connaissance des besoins en proposant l'écriture de témoignages et de la mise en récit par les jeunes eux·elles·mêmes ; et en créant des espaces d'expression libres et non institutionnalisés, permettant une expression directe et libre de chacun·e.**
-  **Favoriser la coopération et la mise en réseau des acteur·rice·s pour la jeunesse en ruralité : passant par une coordination et une animation identifiées, l'interconnaissance et la mise en réseau des acteur·rice·s, une culture commune, l'identification de projets communs et des pistes de mutualisation etc.**
-  **Avoir une coordination locale, cohérente, territoriale et créatrice de cultures et d'usages communs.**



Identifier avec les jeunes les points d'amélioration envisageables des dispositifs de politiques publiques existants, et accueillir leur force de proposition et leurs besoins pour envisager une réponse aux manques .



Passer de la culture du résultat à la culture de l'accompagnement et de la facilitation, notamment dans la conception des appels à projets et des critères de sélection des jeunes et des porteur·euse·s de projet.



Penser les politiques publiques de l'accueil et de l'attractivité avec les acteur·rice·s et la population.



Créer un droit à la formation pour les jeunes, hors cadre scolaire et professionnel – formation tout au long de la vie permettant à tout jeune le choix de son itinéraire pour des initiatives de toutes natures.



Créer une bourse d'initiative individuelle et une bourse d'initiative collective d'un montant significatif, pouvant comprendre un accompagnement associatif choisi par le jeune.

Faciliter les initiatives au service des trajectoires et de l'engagement des jeunes

REEMPLACER "INSTALLATION" PAR "INITIATIVE"

Dans AJITER, que pouvait signifier le "I"? Dans nos premières réflexions, le groupement composé de nos cinq associations y lisait "Installation". Ce mot emprunté au vocabulaire agricole

semblait répondre aux enjeux de l'appel à projet "Mobilisation collective pour le développement rural".

Dans son rapport du 9 juin 2020, le Conseil Économique Social et Environnemental émet des préconisations sur l'avenir de l'agriculture. Le CESE relève « *le nombre croissant de profils ou de*

CHAPITRE 4

projets atypiques » ce qui l'amène à proposer « *d'accueillir et soutenir les porteurs de projet, particulièrement ceux non issus du milieu agricole* » notamment en « *favorisant le droit à l'essai*¹⁹ ».

Cet avis n'a pas manqué de faire réagir les Chambres d'agriculture de France qui sur une proposition d'accès à la Dotation Jeunes Agriculteurs rappelait que « *la DJA a pour objectif d'accompagner économiquement les jeunes qui s'installent sur des exploitations viables, vivables et transmissibles avec un vrai projet pour fournir une alimentation de qualité*²⁰ ».

A travers cette réaction, on relève dans l'action de s'installer - qui dans son sens premier n'est pas à remettre en question - une dimension politique forte qui vise à encourager les exploitations existantes, pérennes et de porteur-euse-s de projet s'inscrivant dans la politique générale. Peu de place est laissée pour le droit à l'essai, l'installation nous fige et nous inscrit dans la pesanteur, semble-t-il.

LES INITIATIVES, PORTEUSES D'UN NOUVEAU MODÈLE

Le groupement remplace "installation" par "initiatives", cela va de soi...

L'initiative est souvent associée à une action et donc à l'idée de mouvement. Prendre

l'initiative, c'est l'action de celui-elle qui, le-la premier-ère, propose, entreprend, réalise quelque chose de lui-même. Avoir l'esprit d'initiative, c'est disposer d'un trait de caractère qui porte à entreprendre volontiers quelque chose, à prendre une décision, sans attendre d'ordres pour le faire. Deux définitions sont proposées par le CNRTL.

Dans nos échanges à deux voix - Coline Clavreul, Marc-Jérôme Hassid - nous estimons que les initiatives portent des utopies et invitent au mouvement.

Dans le domaine touristique, Philippe Bourdeau relève que « *des guides, des moniteurs, des accompagnateurs, des gardiens de refuge et autres hébergeurs inventent au quotidien de nouveaux cadres de travail et de vie dans un foisonnement d'initiatives et d'expérimentations multiple*²¹ ». Ceci amène l'auteur à ne pas considérer actuellement l'entité "territoire" comme porteuse de renouveau. La transition, peu visible, est déjà à l'œuvre à travers le déploiement d'une multitude d'initiatives sans inscription dans un territoire²².

Nos associations identifient chacune dans leur domaine et leur champ de compétence

19 - COLY B., Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture! Journal officiel de la République française, avis du Conseil économique, social et environnemental, séance du mardi 9 juin 2020.

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2020/2020_10_avenir_agriculture.pdf

20 - Chambre d'agriculture, Renouveau des générations en agriculture: enthousiasme et inquiétudes sur le rapport du Cese, rubrique actualité, 10 juin 2020.
<https://chambres-agriculture.fr/actualites/outes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/renouveau-des-generations-en-agriculture-enthousiasmes-et-inquietudes-sur-le-rapport-du-cese/>

21 - BOURDEAU P. *La station touristique, un modèle à interroger. Éloge de la dispersion*, Espace 350. 2019

22 - BOURDEAU P. Communication orale du 5 janvier 2021

ces initiatives. Certaines de nos associations en assurent la capitalisation pour des motifs variés. La capitalisation permet de montrer des expériences inspirantes à d'autres porteurs de projet. Porter cette masse d'initiatives à la connaissance des pouvoirs publics c'est montrer cette transition en cours.

QUELLE PLACE DONNER AUX INITIATIVES PORTÉES PAR LES JEUNES ?

L'engagement correspond à une participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie sociale, politique, religieuse ou intellectuelle de son temps (CNRTL). L'engagement se traduirait ainsi à travers la mise en œuvre d'initiatives.

La question reste en suspens au sein du groupement d'associations porteur du projet AJITER : faut-il une politique spécifique jeunes pour le développement d'initiatives ? Pour certaines, toutes les initiatives sont à soutenir sans distinction d'âge. Pour d'autres, les difficultés qui touchent particulièrement les jeunes (accès à l'emploi, au logement, à la mobilité, etc) invitent à une politique spécifique.

Les termes de l'accompagnement des initiatives portées par des jeunes doivent dès lors être précisées et considérées au

même titre que les initiatives portées par d'autres publics.

Si le choix du groupement est de retenir "initiative" pour le I de AJITeR dans une dynamique de test et de droit à l'expérimentation, cela ne doit pas pour autant constituer une injonction à la mobilité et à l'innovation. L'installation et le désir de ralentissement peuvent tout autant constituer un projet de vie.

Nous parlons d'injonction car en effet, nous constatons de même que de nombreux·ses acteur·rice·s, la propension grandissante des opérateurs publics comme privés à préférer soutenir et financer des initiatives innovantes, qu'elles soient d'ordre technologique, organisationnel, social. Le critère a priori innovant de ce qui devrait être soutenu en ruralité questionne : combien de jeunes et de personnes portent en elles·eux de profonds désirs d'agir, de se mettre en mouvement, pour des actions qui répondent à leurs besoins propres, en même temps que leur projet pourrait répondre à un besoin social ou économique avéré des territoires ruraux ? Ne serait-ce couper l'herbe sous le pied de ces jeunes qui n'aspirent qu'à trouver leur voie, dans un monde déjà complexe, incertain ? Intégrer ce préalable de l'innovation dans des dynamiques d'expérimentation, c'est passer à côté de ce qui fait la ruralité aujourd'hui : des acteur·rice·s qui

développent ou capitalisent sur des projets qui fonctionnent et qui ont fait leur preuve. Autant nous pouvons comprendre le souhait de développer des critères liés à l'impact environnemental, social, ou économique pour sensibiliser les personnes et porteur-euse-s de projet à la portée sociétale de leurs initiatives, autant la différenciation positive de l'innovation pour des initiatives en ruralité ne nous paraît pas adaptée, pour ne pas dire délétère. A moins que...

POUR UNE AUTRE APPROCHE DE L'INNOVATION

Les modèles territoriaux de l'innovation sont ancrés dans une vision de développement territorial marquée par le modèle de métropolisation. Ils adoptent ainsi une lecture réductrice de l'innovation, basée sur une approche "technicisée" qui, comme on vient de le voir, apparaît inadaptés aux territoires ruraux²³.

Ils n'évoquent en effet « *que très superficiellement les acteurs informels de l'innovation, comme les artistes, les habitants ordinaires, les utilisateurs des innovations, les entrepreneurs sociaux ou les associations* ». Il apparaît alors essentiel de prendre en considération différentes facettes de l'innovation, qu'elles soient technologique, socio-économique, culturelle, environnementale ou organisationnelle. « *Il est en effet essentiel d'adopter une définition très ouverte de la notion d'innovation pour*

observer les besoins et les solutions qui émanent localement des territoires eux-mêmes.

De nombreux territoires se positionnent en effet comme des lieux d'innovation et d'invention de solutions alternatives en matière de services publics, de développement agricole, de mobilité, de technologies et d'usages numériques ou de gestion des ressources.

Ils s'approprient une "culture de l'innovation" dite "frugale", "jugaad" ou "low-tech" et revendiquent une culture de l'expérimentation, de la "prise de risque" et du "droit à l'erreur"²⁴ ».

Ces dynamiques induisent aussi de dépasser la conception d'une politique publique verticale, centralisée et en silo, pour se placer dans la perspective d'un acteur public facilitateur et accompagnateur, qui donne les moyens d'innover (aux citoyens, aux entrepreneurs...).

« *L'action publique doit davantage créer les conditions d'émergence, de développement et d'expérimentation des idées neuves grâce à la mise en œuvre de dispositifs publics innovants et une "gouvernance créative", permettant l'impulsion, l'organisation, la diffusion et la pérennisation des expérimentations*²⁵. » On glisse alors de la gouvernance des innovations à la gouvernance par l'innovation.

23 - Bruno Lasnier – formation UFISC – AJITeR par la culture !

« *Comment agir pour renforcer les projets culturels de territoire ?* »

24 - L'innovation dans les territoires périurbains ou ruraux ? Pour un changement de paradigme ! Raphaël Besson, Julien Brouillard | « Nectart »

25 - ibid



Pourquoi les jeunes s'engagent-ils dans des associations ?

Dans le livre *"Les jeunes et les associations, entre participation et engagement"* écrit par Colas Grollemund et Rémy Le Floch en 2004, les modalités de l'engagement des jeunes dans les associations étaient recensées.

« Les raisons de l'engagement bénévole sont à l'échelle du foisonnement des associations, mais quelques tendances majeures peuvent toutefois être repérées, en premier lieu dans les motivations invoquées. En toile de fond, est exprimée une motivation récurrente que l'on pourrait dire "de base" qui consiste à se mettre en mouvement. En opposition à un certain attentisme, à une inactivité latente, l'envie de "bouger", de "se bouger", de "faire bouger la société", de "se remettre à une activité" constitue un point de départ. »

Dans ce chapitre, quatre groupes de motivations sont formulées :

le premier groupe de motivations pourrait se décrire comme un mouvement pour soi. En effet, il s'agirait de "pratiquer sa passion", pour "s'ouvrir l'esprit", "connaître le monde", "s'exprimer" et "découvrir" ;

le deuxième groupe de motivations exprimerait plutôt un mouvement pour participer, pour réaliser des envies, leur donner corps, mettant en avant une forte dimension pratique et collective. Ces intentions telles que "acquérir de l'expérience, contribuer, participer, construire quelque chose", prendre part concrètement, de prendre en charge des actions, de se placer en situation de responsabilité et d'y "trouver un intérêt personnel" ;

le troisième groupe de motivations représenterait plutôt un mouvement altruiste qui se formalise pour les jeunes autour de "la générosité", "des idées, des convictions personnelles", "des idéaux" ;

et le quatrième groupe de motivations se mobiliserait autour des spécificités de la jeunesse (étudiants, lycéens, jeunes chômeurs, jeunes artistes, etc.). *« On peut y voir une forme de solidarité générationnelle née d'une empathie ou d'une compréhension directe des difficultés que d'autres peuvent éprouver. Moins idéaliste mais toutefois proche du mouvement précédent, les jeunes y sont saisis comme une catégorie sociale à part entière et nécessitant une attention particulière. [...] »*

Pourquoi je suis engagée dans plusieurs associations ?

Tout au long de mon parcours étudiant, j'ai pris part au milieu associatif stéphanois et clermontois : de l'association de promo à un café associatif en passant par un Tiers-lieu numérique. J'ai été engagée à différents degrés : en tant qu'adhérente dans un premier temps, membre bénévole bien souvent, administratrice bénévole pour deux structures et fondatrice pour le projet actuel que je fais vivre. J'ai choisi de m'engager dans plusieurs associations afin d'agir sur les territoires qui m'ont accueilli. Je pouvais ainsi proposer des activités, animations ou évènements qui me manquaient.

Quand je suis arrivée dans ce milieu-là, ce qui m'a d'abord attiré était le fait d'agir et de partager des responsabilités au sein d'un collectif. De plus, cela m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences (notamment en gestion de projet), d'être autonome et confiante sur des sujets qui me sont chers. Ce qui m'intéresse aujourd'hui en tant que bénévole et actrice de ce réseau, c'est de pouvoir concrétiser et m'essayer sur le terrain à ces pratiques parfois simplement théorisées. Je vois cet engagement comme un laboratoire d'initiatives pour mes projets et idéaux. Car, si la question de l'apprentissage et du partage de connaissances me semble essentielle quand on s'engage dans un collectif, elle l'est d'autant plus à titre individuel.

En ce qui concerne les structures au sein desquelles j'aime m'investir, celles de l'Economie Sociale et Solidaire sont de loin celles que j'affectionne le plus. Elles se démarquent par leur modèle économique qui vise à investir pour leur pérennité : le développement de leur structure et leur capacité à répondre aux besoins toujours plus prégnants de leurs adhérents. Au sein de cet écosystème, mes points d'accroches sont ces associations, collectifs et individus qui font passer l'intérêt général avant l'intérêt individuel, celles et ceux qui s'organisent démocratiquement, dans la bienveillance et le respect des différences.

*Coline CLAVREUL, ancienne volontaire en service civique
Clermont-Ferrand*

16 - Enquête auprès de 48 structures artistiques et culturelles implantées en territoire rural. Sa thématique générale, « *Accompagner par la culture les jeunes adultes et leurs initiatives en territoires ruraux* » y est traitée à travers le prisme des 4 "parcours" inhérents aux jeunes adultes et la manière dont les structures artistiques et culturelles peuvent les accompagner www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-lenquete

17 - En plus de cette enquête, Réjane Sourisseau a réalisé pour l'UFISC une série d'études de cas sous forme de récits d'initiatives (une quinzaine dont 8 portraits détaillés) afin d'appréhender plus finement la diversité des pratiques et processus d'accompagnement des parcours de jeunes à l'œuvre au sein des structures artistiques et culturelles des territoires ruraux. C'est de ces récits d'initiatives que sont extraites les paroles d'acteurs citées dans cet encadré. www.ajiterculture.org/articles--actus/publication-etude-de-cas

18 - Toutes les ressources sont accessibles en ligne sur le site www.ajiterculture.org



FOCUS

AJITeR par la culture ! Accompagner par la culture les jeunes adultes et leurs initiatives en territoires ruraux

Les travaux menés par l'UFISC dans le cadre de la démarche AJITeR - une enquête de terrain¹⁶, des études de cas¹⁷, des temps participatifs¹⁸ (ateliers, séminaire...) - sont inscrits dans le champ culturel. Ils avaient pour objectif d'appréhender la prise en compte des enjeux relatifs à l'accompagnement des parcours de jeunes adultes en territoires ruraux par les structures artistiques et culturelles. Il s'agissait de préciser les freins rencontrés, les pratiques remarquables, créatives ou peu identifiées, les besoins, les méthodologies adoptées et leviers mobilisés ainsi que leurs

politiques afférentes. Pour le mener à bien, quatre type de parcours inhérents aux jeunes adultes, le plus souvent reliés les uns aux autres, ont été définis :

- les parcours artistiques et culturels (parcours de spectateur·rice·s, de pratiques en amateur - cours, stages, ateliers, initiations, actions de sensibilisations...);
- les parcours professionnels - artistiques et non artistiques (formation, consolidation des compétences, accès à l'emploi...);
- les parcours d'initiatives ou "parcours d'entreprendre" (accompagnement des jeunes adultes dans le montage de projets et d'initiatives);
- les parcours d'engagements (associatifs, bénévoles, démocratiques, citoyens...).

Les travaux ont permis de mettre en lumière des pratiques, parfois informelles et spontanées, d'accompagnement de ces parcours par les structures artistiques et culturelles, contribuant parfois même à les conscientiser tant il semble en effet constitutif de l'ADN de leur(s) projet(s). Ces pratiques d'accompagnement mobilisent le capital relationnel des acteur·rice·s et leur connaissance fine de leur territoire, de ses acteurs, de ses habitants, qu'il convient d'appréhender comme une véritable expertise au même titre que leurs compétences techniques.

« Les actions sont extrêmement poreuses, la mission d'accompagnement s'imbrique dans le projet global qui lui donne son sens. Nous côtoyons des habitant·e·s – des voisin·e·s parfois –, des professionnel·le·s, des élu·e·s, car nous habitons et travaillons ici. Cette connaissance fine du territoire fait partie de notre expertise, au même titre que nos compétences plus techniques (...) ». Rémi Giachetti – La Chambre d'eau - www.lachambredeau.fr

Convivialité et lien social sont au cœur des discours des acteur·rice·s. Il·elle·s pensent et portent en grande majorité leurs actions au plus près des habitants quel·le·s qu'il·elle·s soient - spectateur·rice·s, usager·ère·s, bénévoles, artistes, autres acteur·rice·s du et hors champ culturel, élu·e·s et technicien·ne·s de collectivités - avec un souci permanent en faveur de l'interconnaissance et de la création de liens interpersonnels et intergénérationnels.

« Produire des rencontres, prendre soin des conditions de ces rencontres dans une ambiance conviviale a toujours été la marque de fabrique du Carroi car nous sommes convaincus qu'on ne peut partager la culture que si l'on partage l'humain (...). Nous portons notamment une attention particulière aux jeunes chômeurs travaillant avec les missions locales du territoire autour de projets participatifs, de tarifs spécifiques mais aussi de bénévolat. Au regard d'éléments statistiques, nous

nous sommes aperçus que de nombreux jeunes quittaient le territoire pour poursuivre leurs études. Il nous semble important de maintenir un lien avec eux, de favoriser leur implication dès le plus jeune âge afin de favoriser leur retour une fois leurs études terminées ». Isabelle Rouzeau – Le Carroi - www.lecarroi.fr

Soutenir et organiser les conditions du développement d'une approche décroisonnée et responsable, participative et horizontale, conviviale et génératrice de lien social, constitue un levier général essentiel pour favoriser l'accompagnement des parcours de jeunes adultes en territoire rural. Le contexte de crise sanitaire actuel, aux impacts sociétaux et culturels forts, venant généralement de surcroît renforcer les acteur-ric-e-s dans ces convictions.

Les logiques de décroisonnement à l'œuvre en territoires ruraux, largement mises en exergue dans les résultats de l'enquête, font écho à la diversité des partenaires et des champs traités à travers le projet AJITeR. *« Au Lieu, de jeunes adultes font partie de la commission pour la programmation des résidences. De jeunes adultes participent aux assemblées plénières qui décident des artistes invité-e-s lors du festival Eclectic Campagne. (...) C'est un terrain d'expérimentation, il y a un cadre mais avec des limites larges, tout est possible. Si autant de personnes sont engagées, c'est sans doute parce qu'on crée un lien très singulier et individuel avec chacun (...). On essaye de donner du sens à chaque envie, de l'accueillir avec enthousiasme ».*

Sidonie Diaz - Le Lieu - <http://le-lieu.org>

Pour organiser ces processus, les remontées font émerger en particulier un double mode d'action, complémentaire, et parfois mis en œuvre conjointement au sein des projets :

- **L'itinérance de proximité** à travers laquelle les acteur-ric-e-s font circuler ou "infusent" une pratique artistique et culturelle sur leur territoire local (en général à une échelle intercommunale) à travers spectacles, festivals, ateliers, rencontres, accueil d'artistes et créations in situ (...) impliquant habitant-e-s et structures partenaires et s'adaptant à la réalité et au contexte d'une commune à l'autre.

« Conçue en partenariat, sur un principe d'itinérance, la diffusion se déroule tant dans des salles de grandes jauges debout que dans des salles de petites jauges, assises ou debout. Des mini-saisons sont coproduites entre des acteur-ric-e-s de proximité et Art'Cade dans le cadre de d'opérations spécifiques... ». Art'Cade - www.art-cade.fr

• **L'animation de lieux** intermédiaires et indépendants, autogérés, tiers-lieux... Multiples, protéiformes et changeants, qui n'existent pas à travers un modèle prédéfini. Lieux de coopération et d'accompagnement des initiatives, mais aussi et avant tout espaces de convivialité, de partage, de lien social, d'engagement, de "faire ensemble", ces espaces-temps semblent occuper une place privilégiée en ruralité. Ils émergent parfois directement de projets artistiques et culturels, parfois d'autres formes d'initiatives, le plus souvent collectives (réhabilitation de lieux agricoles, de bâtiments publics, cafés associatifs...). Ils se définissent et se transforment au gré du contexte au sein duquel ils évoluent, de l'expression des besoins et envies des citoyen·ne·s qu'ils mobilisent, des bassins de vie dans lesquels ils s'inscrivent...

« La dimension coopérative est primordiale dans les lieux intermédiaires, où les dynamiques collectives se structurent autour du partage de savoirs et de savoir-faire (conseils, transferts de connaissances et de compétences, échanges d'informations, etc.). Les échanges informels entre résidents jouent un rôle important dans les processus d'acculturation au champ culturel et de co-formation entre pairs, d'autant qu'une diversité de pratiques, mais aussi de parcours, se niche dans ces espaces qui s'agencent et se réagencent au gré du développement des projets ». Cécile Offroy, Le Lieu intermédiaire, Opale/CRDLA culture, en partenariat avec l'UFISC, 2019

Ces deux modes d'action constituent sans aucun doute également un élément-clé dans l'accompagnement des initiatives et l'implication des jeunes adultes sur leur territoire. Aussi convient-il non seulement de favoriser leur émergence mais également de leur donner les moyens de leur pérennisation et de s'inscrire dans le temps long.

« L'ouverture de ce lieu de rencontre a permis de tisser des liens avec les habitant·e·s au-delà de la musique. S'il est fréquenté par toutes les générations, les jeunes adultes y sont particulièrement présent·e·s. C'est un vrai lieu d'échanges et de débats, et ce n'est pas un hasard si l'une des listes qui s'est présentée aux dernières élections s'est constituée ici ». Gaëlle Manach - Shadoc (Le)/Association Le DOC - www.le-doc.fr

Par l'UFISC



Conditions nécessaires à l'accueil et l'accompagnement des initiatives des jeunes

CHAPITRE 5

REPENSER L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ADULTES PAR L'APPROCHE DES DROITS HUMAINS

Dans l'accompagnement des jeunes adultes en territoires ruraux, ce sont des personnes qui sont reconnues, irrémédiablement singulières et uniques. Elles élaborent des parcours divers, qui ne peuvent être restreints aux préjugés et regards assignants, aux logiques statistiques et aux catégories trop souvent normées des politiques publiques.

Comme nous l'avons vu plus avant, il est important de penser les jeunes dans leur diversité et en fonction des différentes positions qu'ils occupent dans l'espace social.

L'accompagnement des jeunes adultes vers plus de liberté, d'égalité et de fraternité passe alors par le respect de leurs droits humains.

Ces droits affirmés au sein de la déclaration universelle des droits humains sont interdépendants, universels et indivisibles. Ils recouvrent aussi bien les droits civils et politiques que les droits sociaux, économiques et culturels²⁶. Les droits humains nous parlent de libertés, de responsabilités et de capacités des personnes et des groupes. Celles-ci doivent

être reconnues dans leur dignité, leur cheminement, leur possibilité de participation à la vie commune.

« Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »²⁷

Cette approche par les droits humains impose que les conditions d'existence et de revenu des jeunes adultes doivent leur être garanties en tant que personne afin de permettre leurs chemins d'émancipation, et de bénéficier des accompagnements et des dispositifs qui leur sont proposés. Au-delà, les politiques publiques ne peuvent se restreindre à une réponse aux besoins pour une catégorie "jeunes" prédéfinie : elles doivent assumer l'exigence d'effectivité d'exercice des droits humains par tous et toutes. Ainsi c'est moins le manque d'emploi et l'emploi à tout prix qui doivent conduire une politique pour les jeunes adultes en ruralité que le droit à un travail réellement humain tel que le définit la déclaration de Philadelphie et l'Organisation Internationale du Travail, qui rappellent que le travail n'est pas une marchandise régie par une offre, une demande et un prix, mais qu'il

26 - Le Pacte international sur les droits civils et politiques (PIDCP) et le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) viennent compléter et renforcer la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

27 - Déclaration universelle des droits de l'Homme, Article 22.

suppose du sens, des modalités concertées, des droits sociaux... Les jeunes adultes en territoires ruraux posent cette question avec acuité. Transmission intergénérationnelle et renouvellement des métiers, travail au pays et motilité, conditions de travail cherchant l'équilibre entre libertés et sécurités, collectif de travail et respect des singularités des personnes, pluriactivité et reconnaissance des initiatives sont autant de leviers pour penser autrement la question du travail. De même pour le champ dit artistique et culturel, c'est moins la zone blanche des équipements qui est à prendre en compte que l'activation des ressources culturelles des personnes et des territoires et leur rencontre avec une diversité d'autres ressources qui doit être soutenue. La complexité issue de la diversité d' "être au monde" comme celle de "faire humanité" dans cette diversité est essentielle pour penser les imaginaires du faire ensemble pour les nouvelles générations. Et c'est la même approche pour l'éducation, le logement, l'alimentation, la santé... Les référentiels d'objectifs et d'évaluation des politiques comme des services publics doivent être revus à l'aune non pas uniquement de l'accès mais aussi de l'exercice et de la contribution. C'est dire l'importance de la participation des jeunes adultes à une démocratie active et de la nécessité de leur écoute et de leur

implication dans les démarches associatives, citoyennes et de construction des politiques et des services publics.

Alors que le constat d'une baisse de services publics collectifs montre une forme de renoncement à cet accès, et que les politiques pour la jeunesse semblent plutôt s'orienter vers une mise sur le marché de travailleurs précaires et de formes d'engagement dépolitisées, il est urgent de changer de trajectoire pour un développement plus respectueux des personnes et de la relation au vivant, plus solidaire et plus durable.

DES RESSOURCES GARANTIES POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

A partir de nos méthodes, de nos observations, et de tous les témoignages reçus de jeunes qui ont traversé ces dispositifs d'accompagnement, nous retenons le quasi impératif de faire la preuve d'une confiance "a priori" envers les personnes, trouvant manifestation dans le fait de permettre un accès inconditionnel à des espaces, des moyens, des ressources à ces personnes. Puisque les situations des personnes sont plurielles, il est donc nécessaire de laisser coexister cette diversité de catégories sociales ou du statut des personnes aux yeux de l'administration (portage salarial, volontariat de service

civique, bénévolat, en formation, moins de 26 ans, en insertion etc.). Nous sommes convaincus que ce n'est pas le statut qui doit définir l'action d'accompagnement proposée vers les personnes, mais bien les objectifs et moteurs qui les conduisent à souhaiter accéder à ces dispositifs. Et de ce fait, l'enjeu est d'agir pour que les méthodes d'accompagnement évoluent au gré de ces situations administratives diverses, souvent complexes, et de s'adapter en permanence pour faciliter le dépassement de la contrainte. Une contrainte absolue, invariante de nos lectures et des échanges avec les jeunes, est particulièrement mise en relief par nos expériences : l'absence d'un revenu garanti et sans conditions pour que tous et toutes aient la possibilité de créer, de mettre en musique ce qu'ils et elles préparent dans leur tête. Évidemment, ce constat appelle les pouvoirs publics à considérer, en plus de l'approche des droits humains et culturels de la jeunesse, une politique volontariste garantissant ce qui fonde le socle de l'épanouissement des personnes : la couverture de leurs besoins de base et du quotidien. Ainsi, la proposition d'accompagnement doit permettre de tenir compte des difficultés de situations de vie des personnes pour les aider directement ou de les orienter vers ces dispositifs et des aides qui leur permettraient, à l'avenir, de bénéficier de

ressources garanties et de vivre sereinement leur cheminement, de construire leurs trajectoires.

L'ACCÈS AUX SERVICES : UN PRÉALABLE À L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

Depuis plus de 20 ans, les élus ruraux comme la société civile expriment régulièrement leur inquiétude quant au retrait des **services publics**. Les collectivités locales, les établissements publics, les associations, les prestataires de services de tout genre sont confrontés à une vraie difficulté pour financer le développement voire le maintien de ces services. Les modalités de mise en œuvre de la solidarité nationale font appel à des dispositifs de plus en plus complexes, rendant de plus en plus difficile la réponse aux besoins qui ne cessent pourtant d'augmenter, alors même que les dotations de l'État aux collectivités baissent régulièrement.

A travers la question de l'accessibilité des services au public, il s'agit d'accompagner les démarches administratives et du quotidien, de proposer un logement, une solution de mobilité, de rendre possible des activités de culture et de loisirs, d'accompagner à l'emploi et à la formation etc. Toute une gamme nécessaire et

De la nécessité d'impliquer les organisations de jeunes dans l'action publique

Le rapport des Organisation de Jeunes (OJ) avec les pouvoirs publics n'a souvent rien d'un long fleuve tranquille. Le statut d'étudiant, de lycéen et même de jeune, ne dure qu'un temps ce qui induit un fort turn over parmi les membres de ces structures. Il est plus difficile pour les institutions de construire un échange, les interlocuteurs étant amenés à changer, tout comme certaines lignes et positionnements de ces OJ. N'ayant pas construit de lien de confiance, les institutions sollicitent principalement les OJ pour qu'elles s'expriment en tant que témoins d'une situation. Là où leur formation et leur implication militante devraient les amener à être considérées comme des expertes des questions de jeunesse au même titre que les responsables de grandes associations de jeunesse. Il est important de considérer et valoriser cet engagement et ces connaissances. Cette reconnaissance offre un bénéfice mutuel. D'une part la structuration et le développement des OJ, et d'autre part, la mise en œuvre de politiques publiques plus pertinentes en direction des jeunes.

Cela peut sonner comme une évidence, mais, associer les jeunes aux politiques publiques permet de donner une voix aux premier-e-s concerné-e-s. Entendre cette voix, c'est se connecter à une certaine réalité, c'est permettre la mise en œuvre de politiques publiques mieux ciblées. C'est favoriser le retour d'expérience en situant les OJ comme des actrices des

politiques publiques comme les autres. Associer les OJ aux politiques publiques, c'est reconnaître et prendre en compte leurs réseaux et connaissances de terrain. Les OJ sont présentes sur des thématiques et territoires très variés en conservant une entrée commune qu'est la jeunesse. Cela fait alors des OJ des interlocutrices clés pour établir des politiques publiques plus inclusives en direction des jeunes.

On peut également considérer qu'intégrer les jeunes dans les politiques publiques offrirait une plus grande transversalité à l'action publique. En effet, la sectorisation des politiques publiques (avec les services mobilités, tourisme, habitat...) est difficile à surmonter dans le cadre de projets transversaux impliquant plusieurs directions. Les OJ sont habituées à travailler en transversalité pour déployer un plaidoyer sur les nombreuses thématiques de la jeunesse. Les mobiliser dans le cadre d'une réflexion transversale peut aider à adopter un regard neuf, à envisager des systèmes complexes et interdépendants. Cette entrée jeunesse peut favoriser une politique publique qui agisse de façon globale et qui prenne en compte une multiplicité de facteurs afin d'obtenir un résultat optimal.

Les OJ sont des cadres militants, créés par et pour les jeunes, au service de leur propre émancipation en leur permettant d'acquérir des clés de compréhension et d'action sur la société et le monde. En ce sens, il convient de valoriser ces parcours d'engagement d'une jeunesse qui agit et de légitimer ces cadres pour les ouvrir plus largement. Construisons nos politiques publiques avec les jeunes, elles n'en seront que plus pertinentes et elles favoriseront l'accès de cette population aux dispositifs mis en œuvre. Transformons notre action publique ; qu'on ne parle plus pour les jeunes, mais qu'ils soient enfin écouté·e·s !

Par Hugo Crespin Boucaud



suffisante de services de proximité et de qualité aux habitants pour favoriser leur accueil, leur installation et leur épanouissement durable sur leur lieu de vie. Cette question de l'accès aux services devient un enjeu fort, voire même un impératif pour certaines personnes, ou certains "publics" comme on l'entend parfois : les jeunes notamment... Oui, des publics plus fragilisés, éloignés de ces services du fait de leurs conditions économiques ou sociales difficiles, de situation de précarité, d'éloignement de l'information. Cet accès leur est d'autant plus essentiel que sans revenu garanti, il leur permet de vivre dignement et dans le respect de leurs droits humains en accédant tout simplement à leurs droits, sociaux notamment.

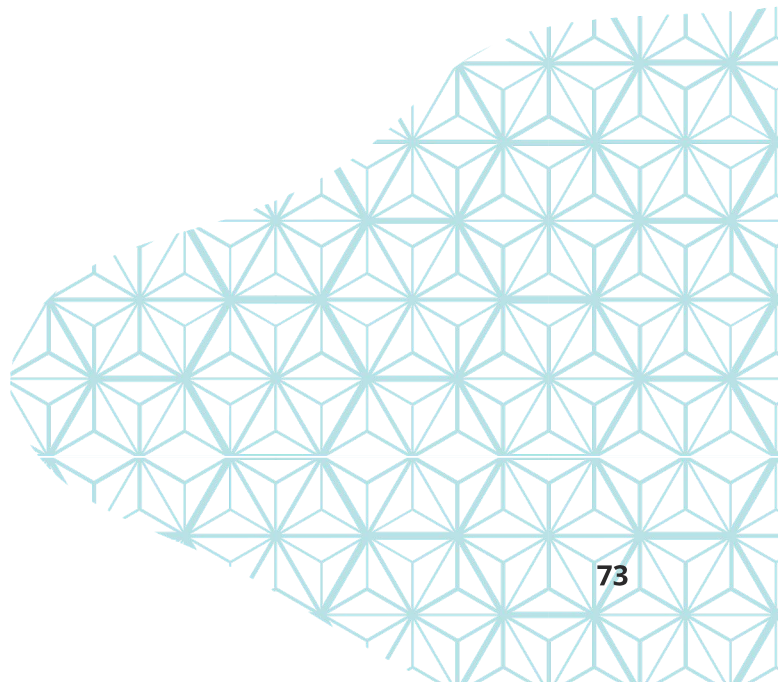
Tous les jeunes accompagnés et croisés dans le cadre de ce projet AJITeR le disent : toute politique d'accueil des jeunes, tout désir d'accompagnement de jeunes en ruralité, seraient vains et infructueux si les territoires ne sont pas en capacité de leur offrir les conditions d'un accès facilité à ces services. Au premier rang desquels reviennent évidemment très souvent les besoins exprimés suivants : l'accès à des solutions de mobilité au quotidien hors scolarité, l'accès à un logement temporaire ou durable, l'accès à des espaces d'accompagnement ou de rencontre. Quand on parle de faciliter cet accès aux

services, il s'agit de réfléchir aux différentes raisons pour lesquelles ils et elles n'y accèdent pas, raisons qui sont souvent cumulatives : manque d'information, complexité des circuits d'information et des porteurs des services qui les concernent, distance d'accès à ces services, rejet de leur demande initiale et défiance vis-à-vis de l'institution, posture des personnes ou poids des institutions qui les délivrent... Autrement dit, il ressort que pour les jeunes en particulier, la complexification des canaux d'information, des circuits d'accompagnement par tranche d'âge, par statuts, par type de bénéficiaires, ne font qu'amplifier un phénomène de non recours au droit, ou en tous cas, d'un accès rendu complexe aux dispositifs qui sont pourtant souhaités tant par les jeunes, que projetés par les administrations et institutions diverses.

Le cas de l'adaptation des mesures, dispositifs et services vers les jeunes (sous de nombreuses catégories d'âge selon les administrations comme nous l'avons vu, de 18 à 40 ans environ) est de ce point de vue frappant : au nom de la prise en charge des spécificités, on crée des nouveaux dispositifs qui s'ajoutent à ceux déjà existants, de droit commun. Ce faisant, on diminue la lisibilité de l'offre de services et on augmente les besoins de coordination pour assurer une cohérence entre les

services. L'extrême spécialisation des services produit mécaniquement des effets pervers contre-productifs et participe à la constitution de zones blanches. Par exemple, le recentrage des dispositifs emploi-formation sur des publics prioritaires (les personnes fragiles, handicaps, chômeurs de longue durée, les jeunes...) aboutit à une stigmatisation contre productive de ces publics.

Nous reposons donc ici cette question essentielle d'un accès aux services préalable pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes, d'autant plus en territoires peu denses à très peu denses, où les enjeux d'accessibilité se posent avec plus d'acuité. Mais nous souhaitons rappeler en même temps que cette attention particulière ne doit pas s'entendre comme une invitation à une approche par public spécifique, qui bien que répondant à une certaine rationalité, se trouve, en milieu rural comme ailleurs, productrice d'exclusion. Nous proposons d'ouvrir, comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans tout le corps de cet ouvrage, à la co-construction de solutions locales pertinentes aux besoins exprimés de la part des jeunes, et plus globalement de l'ensemble des personnes habitant le territoire, en coopération avec les collectivités territoriales et leurs élu.e.s.







Nos 6 principes et propositions clés pour accompagner les jeunes adultes et leurs initiatives en territoires ruraux

1/ Réaffirmer le droit des personnes

Principe :

Inscrire et mettre en œuvre les principes des **droits culturels** dans l'ensemble des politiques publiques : reconnaître la liberté et la capacité des jeunes adultes à agir par et pour eux·elles-mêmes et à élaborer leurs propres représentations.

2/ Accompagner les initiatives

Principe :

Accueillir et valoriser toutes les initiatives des jeunes adultes dans un principe de droit à l'erreur et à l'expérimentation, et les accompagner sur leurs besoins réels.

Proposition :

Former et outiller les acteur·rice·s, les élu·e·s et technicien·ne·s des collectivités à cet accompagnement.

3/ Soutenir financièrement les jeunes adultes

Propositions :

- Mettre en place un revenu garanti sans conditions pour les jeunes adultes d'un montant proportionné au coût de la vie et permettant de couvrir les besoins de base de la personne.
- Développer des mesures de soutien aux initiatives des jeunes adultes et intégrant une logique d'accompagnement au projet si le·la bénéficiaire le souhaite : bourses d'initiatives individuelles ou collectives ; budget participatif ; fonds d'amorçage... de montants significatifs et suffisants au regard des projets portés.

4/ Déployer des lieux d'accueil

Proposition :

Accompagner l'émergence et la pérennisation de lieux d'accueil, portés par et pour les personnes en libre initiative, à travers le soutien à la mutualisation de lieux, la mise à disposition, la facilitation d'accès temporaire ou durable au foncier, la mise en réseau.

5/ Coopérer

Principe :

Faciliter la coopération entre parties prenantes (associations, collectivités...) et leur mise en réseau.

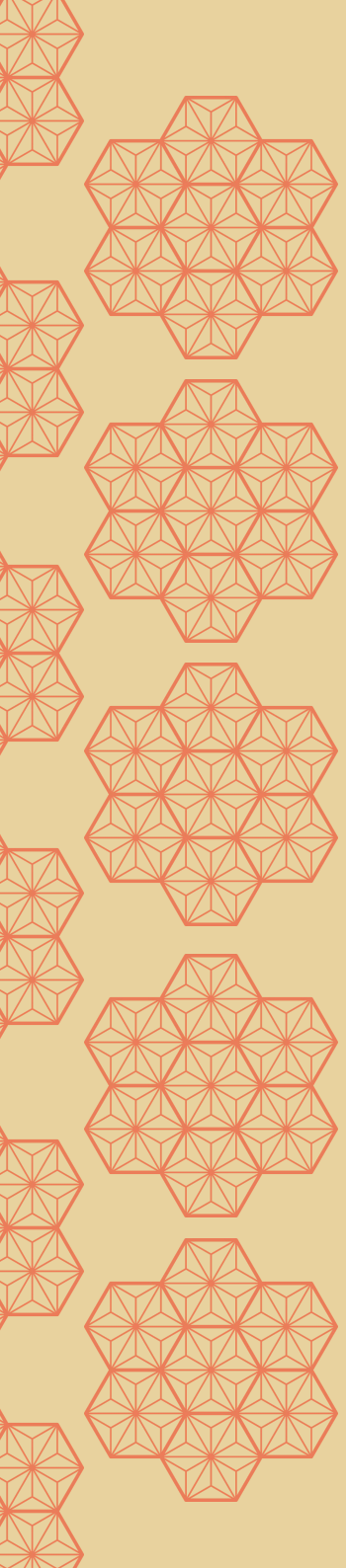
Propositions :

- Organiser des espaces effectifs de co-construction des politiques publiques.
- Adapter les politiques publiques à la nature protéiforme, coopérative et transversale des projets.
- Garantir la pérennité des dispositifs publics.
- Privilégier des conventionnements pluripartites et pluriannuels.
- Flécher les financements tant vers les structures que vers les réseaux d'acteur·rice·s.

6/ Penser la motilité

Principe :

Dans le cadre des réflexions sur la mobilité, intégrer le principe de motilité.
Penser l'accompagnement vers la mobilité - en dehors de l'injonction - comme n'étant pas seulement une mobilité technique mais aussi culturelle (la motilité).



ABÉCÉDAIRE

Accompagnement

"Accompagner", c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui.

Du Latin Panis, qui a donné pain, puis copain puis compagnon. Accompagner serait alors cheminer à côté de celui (celle) dont on est le compagnon c'est à dire dont on partage le pain (co/pain) ; L'accompagnement nécessite, de ce point de vue, la co-existence de plusieurs éléments : la durée, la distance et la proximité.

Proximité : (co/pain) : l'accompagnateur·rice signifie à l'accompagné·e : *« je sais à peu près ce que tu vis, je connais le milieu, j'ai croisé des gens qui ont été dans ta situation, j'ai de la sympathie pour toi et tes projets... »*. Cet état de tendresse, qui permet à l'accompagnateur·rice d'intuitionner, d'être en empathie. Cette proximité se lit aussi dans le fait qu'on "croit" au projet de l'autre : non pas en aveugle qui ne distinguerait pas les embûches et les difficultés mais parce qu'on croit le projet signifiant pour

celui·celle qui le porte donc méritant d'être considéré·ée. Cette proximité permet aussi de s'autoriser à donner son avis, son sentiment et de conseiller.

Distance (à côté) : la définition étymologique contient une notion de posture : je te regarde de ma place, qui n'est pas au-dessus de toi, ni en dessous, mais qui indique plutôt que je suis à côté, et surtout ailleurs.

Cette distance et ce décalage signifient « je ne me mets pas à ta place ». Ils autorisent à résister au projet, aux évidences, aux habitudes.

Durée (cheminer) : l'accompagnement s'inscrit dans le temps et se distingue des interventions ponctuelles. Ces dernières (accueil, conseil, aide, suivi) peuvent faire partie d'un processus d'accompagnement mais elles ne le résument pas : l'usage d'un outil d'accompagnement (par exemple écouter avec bienveillance ou donner un conseil précis) ne garantit pas un accompagnement, lequel n'est effectif que par la mobilisation de plusieurs outils différents, dans la durée.

Capabilité

Une *"capabilité"* ou *"capacité"* ou *"liberté substantielle"* est, suivant la définition qu'en propose Amartya Sen, la possibilité effective qu'un individu a de choisir diverses combinaisons de modes de fonctionnement, les modes de fonctionnement étant par exemple se nourrir, se déplacer, avoir une éducation, participer à la vie politique. Nicolas Journet synthétise le concept d'Amartya Sen en indiquant que la *"capabilité"*, qui aurait pu être traduite de l'anglais par *"capacité"*, est « *la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement* ». Il affirme que ce terme de *"capabilité"*, un néologisme, « *contient, à lui seul, l'essentiel de la théorie de la justice sociale développée* » par Amartya Sen, et que « *son écho auprès des instances internationales et des acteur·rice·s du développement humain en fait aujourd'hui une des raisons pour lesquelles le développement d'un pays ne se mesure plus seulement à l'aide du PIB par habitant·te.s* »²⁸.

Coopération

Du Latin Opus, Operis (œuvre) puis Opera (activité du travailleur) qui donne tous les dérivés d'opération.

Dans son ouvrage "*L'impasse collaborative*", Éloi Laurent prend le temps de définir et distinguer : coopération, concurrence, compétition, collaboration, sécession, défection et solidarité. Son postulat est que contrairement aux idées reçues, coopération ne s'oppose ni à compétition ni à concurrence (dont il nous rappelle les étymologies) mais principalement à collaboration, sécession, défection.

En deux mots la thèse de l'auteur peut se résumer par « *si on collabore pour faire, on coopère pour savoir* », distinguer collaboration de coopération est nécessaire car :

- la collaboration s'exerce au moyen du seul travail, la coopération sollicite l'ensemble des capacités et finalités humaines ;
- la collaboration est à durée déterminée, la coopération n'a pas d'horizon fini ;
- la collaboration est une association à objet déterminée, la coopération est un processus libre de découverte mutuelle.

Collectif

Qui concerne un ensemble limité, mais d'une certaine étendue, caractérisé par des traits communs ou considérés comme tels. Qui représente plusieurs individus considérés comme formant un ensemble caractérisé par des traits, des comportements communs. Ensemble de personnes travaillant sur les lieux d'une même entreprise²⁹.

29 - <https://www.cnrtl.fr/definition/collectif>.

Décloisonnement

Le décloisonnement est une méthode et un parti-pris didactique. Il consiste à penser une discipline donnée dans sa globalité et non pas en la divisant en plusieurs sous-disciplines. Ces dernières se voient toutes inféodées à un objectif général.

Ainsi, les acteur·rice·s s'inscrivent dans des dynamiques de coopération élargie, interdisciplinaire et décloisonnée, y compris en direction d'autres secteurs : jeunesse, environnement, social, insertion, agriculture, santé, formation, éducation, artisanat... Il·elle·s portent pour la plupart des projets hybrides et transversaux.

« C'est donc moins dans l'intra ou l'intersectoriel que dans le transsectoriel et l'exploration des interstices et périphéries d'autres sphères disciplinaires, d'autres mondes sociaux et d'autres réalités culturelles, que résident les nouveaux territoires d'exploration de la coopération³⁰ ».

Droits culturels

30 - BESSON, R. De la coopération culturelle à la culture de la coopération. In The conversation. 13 octobre 2020.

31 - MEYER-BISCH P. et BIDAULT, M. Déclarer les droits culturels : commentaires à la Déclaration de Fribourg Zürich/ Bruxelles. Schulthess / Bruylant. 2010

32 - Doc Kasimir Bisou. Opéra, diversité, droits culturels. 2021. <http://www.profession-spectacle.com/author/jean-michel-lucas>

Les droits culturels peuvent être définis comme les droits et libertés de participation, d'accès et de contribution aux ressources nécessaires au processus d'identification culturelle développé tout au long de la vie des personnes, seules ou en groupe³¹.

Répondant à la responsabilité visée par les droits humains de justice sociale et de paix durable, ils visent à *"Faire Humanité ensemble"*³² en recherchant la progression des libertés, des responsabilités, des capacités des personnes.

« La culture comprend notamment le mode de vie, la langue, la littérature orale et écrite, la musique et la chanson, la communication non verbale, la religion ou les croyances, les rites et cérémonies, les sports et les jeux, les méthodes de production ou la technologie, l'environnement naturel et humain, l'alimentation, l'habillement et l'habitation, ainsi que les arts, les coutumes et les traditions, par lesquels des individus, des groupes d'individus et des communautés expriment leur humanité et le sens qu'ils donnent à leur existence, et construisent leur vision du monde représentant leurs rapports avec les forces extérieures qui influent sur leur vie ». Observation générale 21 relative au *« Droit de chacun de participer à la vie culturelle »* (art. 15, par. 1 a), du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

La culture est donc comprise dans un sens qui dépasse la détermination usuelle des politiques dites culturelles et du champ artistique pour interroger nos manières de construire ensemble nos modes de vie, nos organisations, nos relations.

Les droits culturels définissent ainsi une vision politique et un cadre éthique permettant de réinterroger au long cours les pratiques et les cadres d'organisation de nos sociétés pour intégrer pleinement l'objectif d'émancipation dans les parcours des personnes.

De plus, la globalité attachée aux droits culturels oblige à sortir du silo et des corporatismes, pour penser le "vivre-ensemble", l'interterritorialité, les solidarités. Leurs principes collectifs de construction et de mise en œuvre appellent à la participation de tous-tes et à l'approfondissement de la vie démocratique.

Engagement

Action de se lier par une promesse ou une convention. Pour les existentialistes, acte par lequel l'individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce libre choix, un sens à son existence.

Milieu

Dans la géographie régionale française, la tradition est de concevoir le milieu comme l'espace contraignant les activités humaines en ce qu'il pose le cadre physique de leur déploiement. Le travail de Vidal de la Blache, figure centrale de la géographie régionale française, a durablement imposé cette façon de concevoir le milieu. Cela a eu pour effet de figer la notion et d'en faciliter la désuétude au fil du constat que, au contraire et bien évidemment, la relation humain-milieu est dialectique plutôt qu'unidirectionnelle.

Le succès du terme "environnement" pour parler des choses non humaines et l'urbanisation de la société rendant moins immédiatement perceptible l'interaction humain-environnement ont scellé un temps le sort du terme milieu, avant qu'il ne soit l'objet relativement récent d'une réhabilitation. Le milieu peut aujourd'hui être davantage conçu comme espace de

possibles inhérents au contexte, sans limites strictement définies, mais plutôt sur une aire aux contours évanescents. Pris de cette façon, le milieu se rapproche de ce que certains appellent l'espace vécu³³.

Motilité

L'utilisation du concept de motilité a été proposée par des chercheurs en sociologie urbaine, notamment Kaufmann³⁴ puis Gambino³⁵, afin de reconceptualiser la mobilité. Il s'agirait « *de l'ensemble des facteurs définissant la potentialité à être mobile dans l'espace* » ; combinaison d'accessibilité, de compétences et d'appropriation. Ce concept est donc quelque peu différent de la mobilité, la première désigne plutôt la capacité à produire des mouvements tandis que la seconde désigne la capacité à s'approprier la mobilité comme compétence et potentialité, bien au-delà du déplacement et des solutions de mobilité.

Services publics

Cette notion inclut les services de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et d'intérêt général (privés comme publics, marchands ou non marchands), ou autrement dit l'ensemble des services indispensables à la vie quotidienne. Ils recouvrent donc les domaines suivants : emploi/ formation, formalités administratives, appui à la création d'activité, accès aux droits sociaux, mobilités et transports... La notion de service est associée au secteur tertiaire qui représente 70% de l'économie française environ. Les services tertiaires sont divisés entre deux catégories : les services tertiaires marchands (qui ne sont pas incompatibles avec une aide publique) et les services tertiaires non marchands : essentiellement financés par la redistribution mais qui ne veut pas dire entièrement gratuits (comprennent les administrations publiques centrales et locales).

33 - Proposition de lecture : FREMOND, Armand. La Région, espace vécu. Paris, Flammarion. 1976.

34 - KAUFMAN, JEMELIN, *La motilité une forme de capital permettant d'éviter les irréversibilités socio-spatiales ?*, EPFL, LASUR. 2004.

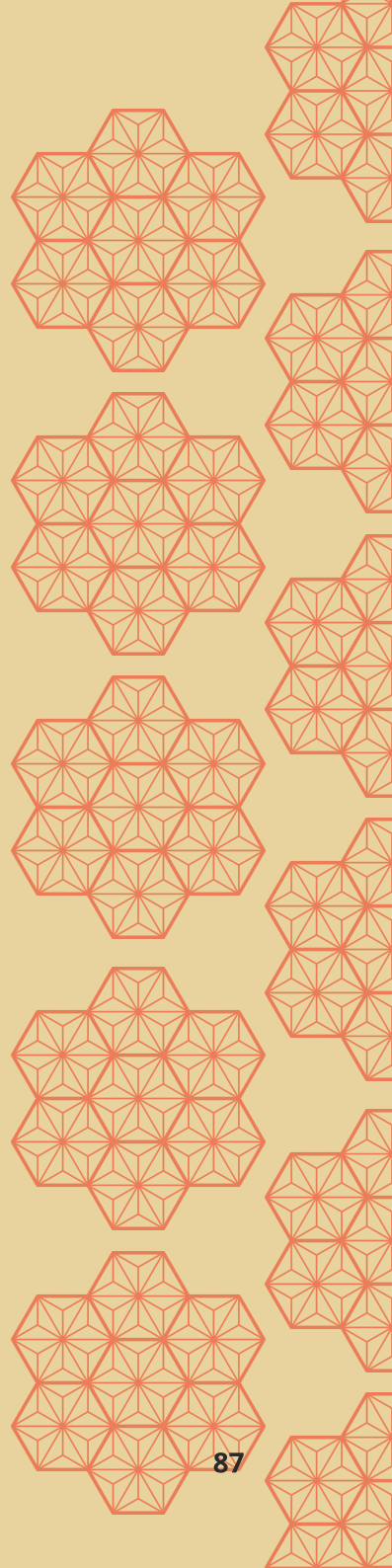
35 - GAMBINO, M. *Les mobilités des jeunes dans les espaces de faible densité*. 2010.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02983885/document>

Territoire

Le terme territoire est polysémique : il renvoie à des significations variées qui dépendent de l'angle d'approche, des disciplines et de l'époque. En géographie plus particulièrement, la notion de territoire a pris une importance croissante, notamment en géographie humaine et géographie politique.

Le géographe Claude Raffestin définit le territoire comme un espace transformé par le travail humain.. D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est défini comme un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une particularité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique). On trouve une multitude d'autres définitions pour le concept de territoire qui ne dépendent pas de l'angle d'approche et de l'époque des paradigmes géographiques étudiés.

Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction du type de territoire dont ils forment le périmètre. Par exemple, un territoire politique ou une subdivision administrative sont délimités par une frontière alors qu'un territoire naturel est circonscrit par une limite, terme moins juridique.







Cet ouvrage est mis à disposition sous licence Attribution - Pas d'utilisation Commerciale
- Partage dans les mêmes conditions 2.0 France. Pour voir une copie de cette licence,
visitez le site de Creative commons à ce lien :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr/>



Conception graphique et mise en page :

Rachel Magnin, [Sur Terre et Ailleurs](#), 26420 Vassieux-en-Vercors / France

Impression :

[Imprimerie Decombat](#), 25 rue Georges Charpak, 63118 Cebazat / France

Rédaction :

[Claire Belet et Thomas Fauvarque](#)

pour l'ADRETS - Association pour le Développement en Réseau
des Territoires et des Services
69 rue Carnot 05000 Gap / France.

[Marc-Jérôme Hassid](#)

pour CIPRA France - Commission Internationale pour la Protection des Alpes
5, Place Bir Hakeim, 38 000 Grenoble / France.

[Claire Lamy, Alexy Taugourdeau, Coline Clavreul, Stéphanie Henry](#)

ainsi que tous les participants aux Caravanes 2019 et 2020
pour le CREFAD Auvergne - Centre de Recherche d'Etude de Formation à l'Animation
et au Développement - et ses partenaire du CREFAD Loire, de La Brèche et de DASA
9 rue sous les Augustins, 63000 Clermont-Ferrand / France.

[Christian Lamy](#)

pour le RECCCA - Réseau des Cafés Culturels et Cantines associatifs - 9 rue Sous Les
Augustins, 63000 Clermont-Ferrand / France

[Aurélié Besenval, Patricia Coler, Laure Hubert-Rodier et Grégoire Pateau](#)

pour l'UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles - c/o Maison
des Réseaux Artistiques et Culturels 221, rue de Belleville, 75019 Paris.

Information et contact : adrets@adrets-asso.fr

AJITeR

Faciliter l'Accueil des Jeunes adultes
et de leurs Initiatives dans les Territoires Ruraux



CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



Le **RÉSEAU**
des **CAFÉS**
Culturels et
Cantines
Associatifs

ILS NOUS SOUTIENNENT



LES TERRITOIRES RURAUX SONT AUJOURD'HUI DES ESPACES EN MUTATION.

De nouvelles manières de vivre, de travailler, d'habiter, d'échanger, de produire, de rêver et de se projeter s'y inventent. La recomposition de ces espaces et le renouvellement des générations nous ont invités à explorer un enjeu qui nous paraissait central, celui d'une meilleure prise en compte des jeunes adultes dans les territoires ruraux, et par extension, le nécessaire accompagnement qu'il sous-tend pour faciliter leur accueil ainsi que celui de leurs initiatives.

Le présent ouvrage est donc le fruit d'une envie d'écrire collectivement à propos de « *l'Accompagnement des Jeunes adultes et de leurs Initiatives en Territoires Ruraux* », renforcée par trois ans de recul et d'un cheminement tant collectif qu'individuel sur la question dans le cadre du projet commun de notre groupement « AJITeR ». Nous souhaitons raconter comment, à travers cette expérience, nous avons su mettre en commun des constats, des principes de pensées et d'actions partagés, à partir de notre diversité et de la particularité de notre regard associatif.

Ces écrits communs sont illustrés, complétés, voire questionnés, à travers des encadrés, sous forme de contributions spécifiques de chacun des partenaires du groupement ou de témoignages de jeunes, d'acteur·ice·s et de structures de champs divers récoltés tout au long du processus. Ils sont enfin nourris de propositions sur les différents grands thèmes et enjeux développés. Il appartiendra au lecteur et à la lectrice de s'en saisir et de faire vivre les éléments identifiés et les propositions que nous portons. Nous souhaitons en effet que ce livret participe de la mise en débat de ce sujet au sein des différentes organisations et des territoires ruraux.

